

L'AS DE PIQUE vous dit:
Le 19 août 1972, en Oklahoma (U.S.A.)
26 parachutistes ont sauté en chute libre
en se tenant par la main de façon à
former un cercle.
(Extrait du Livre des Records de Noel Lacombe)

Distilleries Melville Ltée, Laval, Qué.

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

à lire



Fusillade à Sainte-Foy

Un individu est mort dans un "duel" qui l'a opposé à un détective de Sainte-Foy au poste de police de cette ville.

page A-2

Ottawa a acheté des caleçons spéciaux

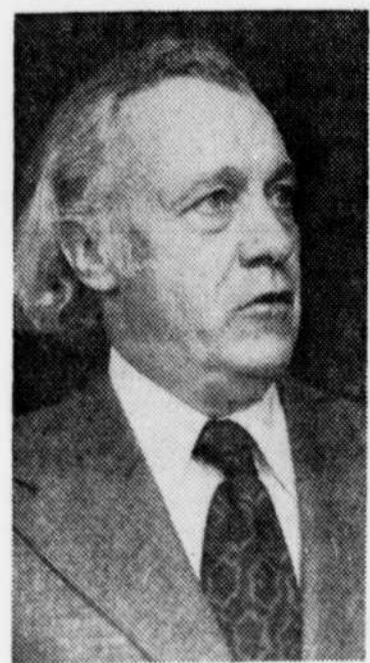
OTTAWA (d'après PC) — Un contrat de \$61,620 a été accordé par le gouvernement canadien pour la fabrication de caleçons spécialement forts destinés aux prisonniers, selon un communiqué du ministère des Approvisionnement.

Cette communication révèle que la compagnie Penmans Ltd., de Montréal, a reçu un contrat pour la fabrication de 58,018 paires de caleçons décrits comme ayant des "doubles sièges".

"C'est parce que les prisonniers doivent passer beaucoup de temps assis", a déclaré un officiel du ministère dans une entrevue.

Ces caleçons sont blancs, ordinaires, et décrits comme étant du genre que l'on porte en été. On n'a pas fait d'appel d'offres pour des sous-vêtements d'hiver, d'ajouter cet officiel, parce qu'en temps froid, les prisonniers ne sortent pas souvent.

"Je suppose que si un prisonnier demandait des sous-vêtements d'hiver, les gardiens de prison s'imagineraient qu'il a l'intention de s'évader."



Le Soleil, André Boucher

Un homme recherché

Tant les libéraux que le PQ feraient la cour à Robert Cliche pour qu'il fasse un retour en politique. C'est là l'une des nouvelles que vous apprendrez en lisant la Chronique du jour qui porte, comme ce sera le cas à tous les mercredis, sur la politique.

page B-1

La FTQ reprend du terrain

page B-1

Départ de la croisade en faveur du bilinguisme

page F-1

sommaire

A Québec aujourd'hui	F-15
Annonces classées	I-9 à I-16
Arts et lettres	F-4 et F-5
Bandes dessinées	I-17
Bridge	I-16
Consommation	C-9 à C-11
Décès	I-18
Economie-finace	E-1 à E-9
Feuilleton	I-15
Horoscope	I-16
Information régionale	B-9
Monsieur québec	A-7
Mot mystère	I-10
Mots croisés	I-12
Page documentaire	A-5
Patron	I-13
Sport	C-1 à C-7
Télévision	F-3

ce soir

TV

Au canal 9, les abonnés du câble voient en différé la première joute locale des Remparts, à 20h.

Spectacles

Au Grand Théâtre, Robert Charlebois présente le dernier d'une série de spectacles, à 20h30.

météo

Ennuagement en fin d'après-midi suivi de quelques averses en soirée et la nuit prochaine. Demain, plutôt nuageux avec éclaircies en après-midi. Maximum demain de 12 à 14.

détails à la page I-3

Les Gens de l'air devant un ultimatum Québec aidera davantage si l'avocat Richard part

par Gilbert ATHOT

Le gouvernement du Québec a déjà offert à l'Association des Gens de l'air du Québec d'absorber toutes les dépenses qu'elle pourrait encourir afin de défendre la cause du français au Québec, mais à la condition qu'elle écarte du dossier l'avocat québécois Clément Richard, candidat péquiste dans Montmorency.

Par ailleurs, le gouvernement a limité à \$25,000 son "don" à l'Association des Gens de l'air du Québec pour la même raison, soit la présence de l'avocat Richard dans le dossier. Cette subvention devait être de beaucoup supérieure. La rumeur veut qu'elle ait été d'au moins \$100,000.

C'est du moins la rumeur à double volet que le secrétaire de l'Association des Gens de l'air du Québec, M. Pierre Beaudry, a confirmée au SOLEIL, hier. La rumeur courait dans les milieux politiques depuis déjà quelques jours.

"La rumeur voulant que votre association aurait pu bénéficier d'une subvention beaucoup plus généreuse de la part du gouvernement du Québec si M. Richard n'avait pas été dans le dossier est-elle fondée?", a tout d'abord demandé le représentant du SOLEIL à M. Beaudry. "Oui", a répondu ce dernier.

"Est-il vrai que M. Lalonde (solliciteur général du Québec) a déjà offert directement ou indirectement à votre association d'absorber toutes vos dépenses si l'avocat Richard était exclu du dossier", a aussi demandé le représentant du SOLEIL à M. Beaudry. "Oui", a de nouveau répondu ce dernier.

Après la campagne d'autofinancement

Selon M. Beaudry, il aurait été indécent et même immoral pour l'association d'exclure l'avocat Richard de cette affaire parce qu'il a même offert

(Suite à la page A6, 2e col.)



Un moment de joie et de liberté

Les membres de la famille Petrov ont pu circuler hier à leur guise dans la région. Sous l'œil attendri de l'aïeule, les plus jeunes membres du clan en ont profité pour faire un tour de voiture mécanique dans un centre commercial de Sainte-Foy.

Détails et autres photos à la page A-3

La langue l'emporte sur la religion

MONTREAL (d'après PC) — Les parents de quelque 2,500 enfants catholiques de Montréal ont renoncé à leur foi afin d'inscrire ceux-ci dans des écoles protestantes de langue anglaise.

Dans une lettre transmise à Mgr Grégoire, archevêque de Montréal, sept prêtres, qui pratiquent tous leur ministère dans des paroisses italiennes, affirment que la loi du Québec sur les langues est responsable de cette situation.

Selon eux, les parents ont été forcés d'agir ainsi "à cause de l'absurdité de la loi et des injustices qui se produisent dans son application".

"Dès l'instant où ce projet de loi a été présenté, nous avons eu l'impression que nous avions à traiter avec une législation discriminatoire, oppressive et anti-chrétienne".

Précisant la pensée des ecclésiastiques, un porte-parole a précisé que les parents avaient découvert qu'il leur était plus facile d'inscrire leurs enfants dans des écoles anglaises en adhérant au système scolaire protestant.

Selon lui, même si tous les enfants d'immigrants qui ne sont pas anglophones d'origine doivent passer les tests linguistiques du gouvernement, en pratique, ils ont plus de chances d'être acceptés dans une école anglaise.

(Suite à la page A6, 3e col.)

Risque d'épidémie de typhoïde, à St-Emile

par Guy DUBE

La population de Saint-Emile, en banlieue nord de Québec, risque d'être atteinte de typhoïde, cette maladie grave qui tue dans trois ou quatre pour 100 des cas.

C'est du moins ce que craint le Dr Fernand Turcotte, responsable du département de santé communautaire au Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL).

Le Dr Turcotte a précisé au SOLEIL, hier, que la typhoïde ne se manifeste habituellement que deux ou trois semaines après contamination.

Ce n'est donc pas avant une quin-

zaine de jours que les centaines de résidents qui ont bu de l'eau polluée, en fin de semaine dernière, sauront s'ils sont contaminés.

Et, si tel est le cas, le médecin spécialiste a ajouté que toute la population sera vaccinée massivement.

"Fort probablement qu'on n'enregistrera aucun cas de typhoïde, a relaté le Dr Turcotte. Mais on n'a pas de chances à prendre et une épidémie de typhoïde reste toujours possible".

Des opérations de dépistage ont été entreprises, au cours de la journée d'hier, aux fins d'identifier les bacté-

ries qui affectent la population touchée.

En plus de l'analyse du ministère de l'Environnement, l'eau sera également analysée dans les laboratoires du centre hospitalier, de même que des échantillons représentatifs de selles.

Selon le médecin, la typhoïde se manifeste par des températures assez élevées, des affaiblissements, des maux de tête, des frissons et des diarrhées.

De leur côté, les responsables des services de l'environnement poursuivent toujours leurs recherches en vue

(Suite à la page A6, 1re col.)

"C'était lui ou moi", d'expliquer le détective Tardif

par Guy DUBE

— Et puis à part de ça, vous autres les policiers, vous êtes des sales, des chiens, des...

— Wow, wow!, rétorque le détective John Tardif à son interlocuteur Gérard Thériault.

Tous deux sont dans un bureau d'environ cinq pieds sur six, attendant à la salle des enquêtes criminelles de la sûreté municipale de Sainte-Foy.

Thériault voulait voir absolument Tardif et ils se sont donné rendez-vous à cet endroit.

Le détective sait d'ailleurs à qui il parle. Ça fait des années qu'il côtoie cet individu dont le dossier criminel est relativement chargé.

Il est aux environs de 17 heures. C'est lundi. La discussion entre les deux hommes se continue. John Tardif trouve que Thériault devient nerveux.

Soudain, le téléphone sonne.

— Encore le maudit téléphone, lance Tardif dont la journée de travail est censée être terminée depuis près d'une heure.

Le policier se lève de sa chaise pour aller répondre.

Sa tension monte. Il vient d'apercevoir, entre les mains de son interlocuteur, juste de l'autre côté du bureau qui les sépare, un .38 spécial du même type que ceux utilisés dans la police.

Thériault s'apprête à lever son arme et à faire feu sur le policier qui, sans le savoir, venait de tomber dans un piège.

Cet individu de 23 ans était venu au poste de police présumément pour assassiner le détective Tardif.

Il n'y avait personne d'autre dans la salle, à l'exception d'une secrétaire qui travaillait dans le coin opposé.

Avec un sang-froid surhumain et la rapidité de l'éclair, John Tardif, un policier d'expérience qui est considéré comme le leader du groupe d'enquêteurs, à Sainte-Foy, a dégainé et réussi à tirer le premier.

"C'était lui ou moi", a dit plus tard le policier.

Deux balles sont tirées et toutes les deux atteignent Thériault, l'une

dans la tête, l'autre a labouré les principaux organes vitaux, dans le ventre.

Du même coup, Tardif ouvre la porte et déguerpi du bureau exigü.

Déterminé, Thériault réussit quand même à tirer deux coups en direction de l'enquêteur qui les esquive de justesse.

Thériault s'écroule et meurt une heure plus tard, à l'hôpital.

Qui sont-ils?

John Tardif est l'un des nombreux policiers qui ont régulièrement arrêté Thériault depuis trois ans.

Coincidence peut-être, mais la journée où Thériault a été abattu, lundi soir, ça faisait exactement trois ans, jour pour jour, qu'il avait reçu sa première condamnation. C'était le 20 septembre 1973, alors qu'il a été trouvé coupable de port d'arme dissimulée.

D'autres condamnations ont suivi: décembre 1973, vol, recel; juillet 1975, méfait, voies de fait contre un policier, voies de fait avec lésions; novembre 1975, intention d'extorquer.

Sans parler des nombreuses causes en suspens: décembre 1974, possession d'arme à autorisation restreinte; février 1975, braquer une arme

à feu; mars 1975, voies de fait et voies de fait avec lésions; mai 1975, deux accusations de voies de fait avec lésions; juillet 1975, possession de drogue; janvier 1976, recel; août 1976, fraude.

Thériault était présumément bien connu dans les milieux du racket de la protection, à Sainte-Foy et à Québec.

L'escouade anti-racket, implantée à Sainte-Foy depuis décembre dernier, nuit énormément à ceux qui vivent de "la protection", selon la police, et les oblige à déménager leurs pénates ailleurs, ce qui n'a pas l'heur de plaire à certains individus du milieu.

La SQ fait enquête

Ce n'est qu'hier qu'un porte-parole de la Sûreté du Québec a mis les médias d'information au courant de la fusillade de lundi soir.

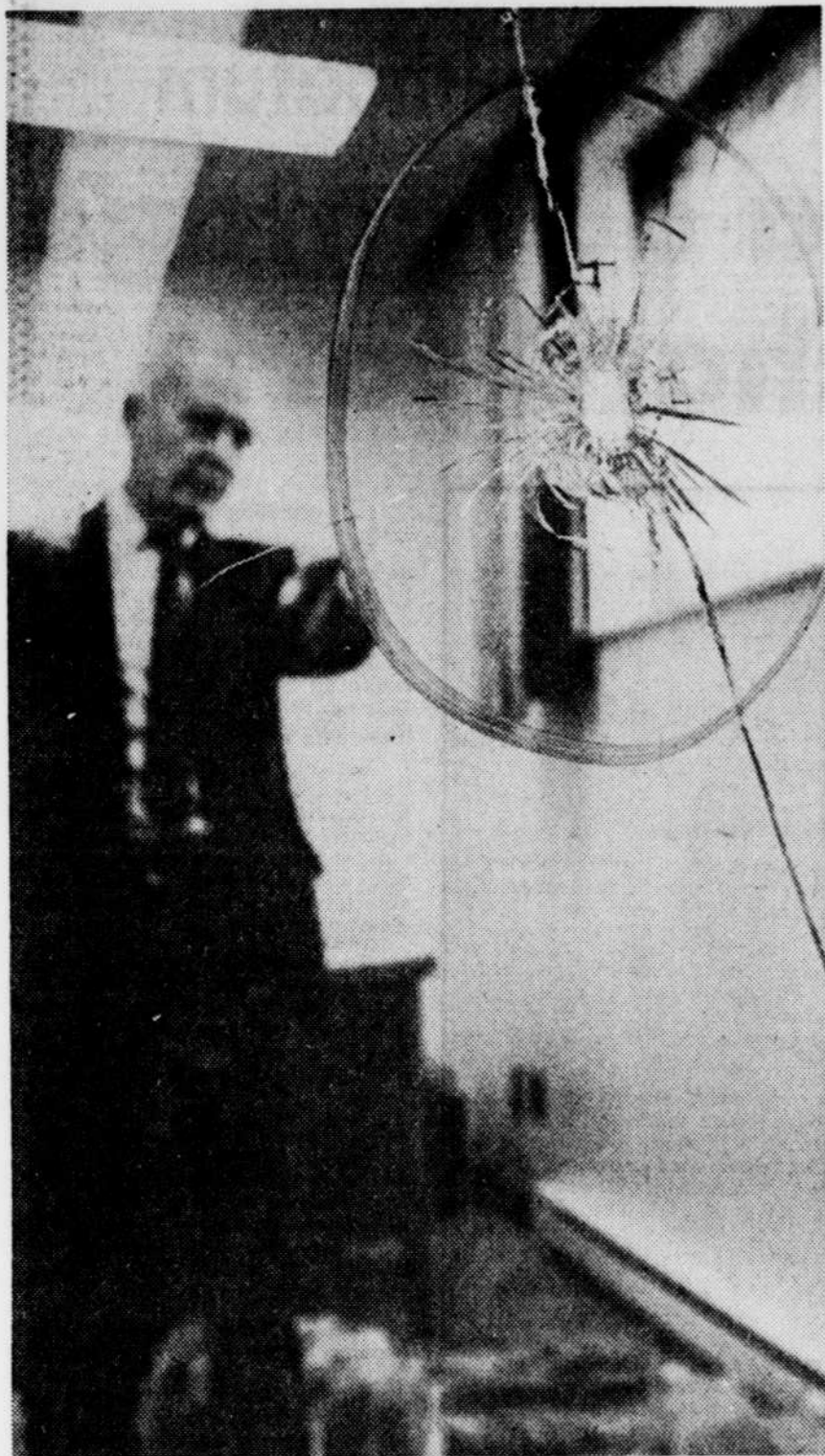
Les responsables du Bureau des enquêtes criminelles de la sûreté municipale de Sainte-Foy ont demandé à ce que ce soit des policiers de la SQ qui fassent enquête dans cette affaire, confiée au caporal Claude Quinn, à l'agent Lorenzo Harton et au détective Raymond Matte, ce dernier étant de Sainte-Foy.

Une enquête du coroner suivra dans quelques semaines, au cours de laquelle beaucoup plus de lumière sera faite sur les circonstances ayant

entouré la fusillade entre le policier John Tardif et la victime Gérard Thériault. Ce dernier, originaire de Sainte-Foy, demeurait depuis peu sur le boulevard du Jardin, à Charlesbourg.



Gérard Thériault



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Un enquêteur de Sainte-Foy indique le chemin qu'ont suivi les balles échangées dans la centrale de police, au cours de la fusillade.

**ON DEMANDE
UN INSTALLATEUR DE
POLES ET RIDEAUX
AVEC EXPERIENCE**

Temps partiel. Proposition idéale pour un installateur qui désire développer sa clientèle actuelle.

Pour informations:
Roger Blouin
525-4841 local 47



laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH



HAUTE FOURRURE
RAFFINEE, SOBRE
ET ELEGANTE

CREATION
Jeanne Hardy

MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
461 est, rue Saint-Joseph
529-5756



les cirés impénétrables

deux exclusivités de France

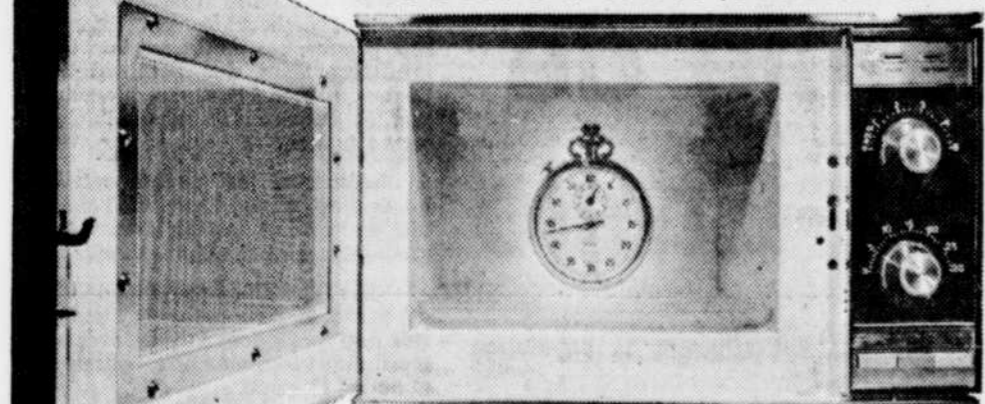
Ils iront partout, par toutes les pluies... du "coupe-tempête" des sportifs au "presque-manteau" des citadins. Superbement imperméables par leur coton enduit, ils sont faits pour durer!

A gauche: la veste d'auto confortablement matelassée. Vraie fausse fourrure au col. Se sangle aux côtés. Noir d'orage ou gris nuageux, du 38 au 44. \$140.

A droite: le paletot ample et ceinturé. Porte bavolet et long pli creux au dos. Ouvre ou enroule son grand col de bords-côtés. Noir d'orage, du 38 au 44. \$180.

simons
le trente et un®
pour hommes/place ste-foy

**AUSSITÔT DIT
AUSSITÔT CUIT (OU DÉCONGELÉ)**



- Plus de casseroles ni de marmites
- Les aliments sont plus nutritifs
- Décongélation automatique

VENTE OU LOCATION
Communiquez avec nous immédiatement pour une démonstration de ce merveilleux appareil ménager
Fabriqué par Bélanger

CASTEL
CANADIAN IMPORT

"...le Perma-Confort, c'est ça!"
345, RUE FORTIN, VANIER, QUÉBEC. G1M 1B2 TEL. (418) 688-8110

**VENEZ NOUS
RENCONTRER
À PLACE
FLEUR DE LYS**



Ce jeune Petrov est bien sûr trop petit pour aller à l'école, mais il peut quand même profiter de la liberté.



Quelques-uns des membres de la famille Petrov lèvent leur verre à leur nouvelle liberté.

Un avant-goût de liberté pour les Petrov

Pour la première fois depuis le 24 juillet dernier, la famille Petrov est sortie à Québec, en liberté, sans gardien.

"Nous n'arrivons pas à le croire, nous ne pouvons nous empêcher de regarder derrière, pour vérifier que nous ne sommes pas surveillés", déclare Griel Petrov au SOLEIL.

La douzaine de membres des Petrov qui participaient à cette sortie ont eu l'agréable surprise d'être accueillis dès leur entrée dans un grand centre

commercial, par des gens qui les ont immédiatement reconnus, et qui leur ont fait l'accolade et leur ont serré la main en souhaitant la bienvenue à chacun.

Ils étaient émerveillés par tous les grands magasins, et la tension que l'on sentait au moment de la sortie est tombée peu à peu.

Tout au long de leur visite, des gens venaient leur serrer la main, et leur souhaiter bonne chance. Comme déjà plusieurs d'entre eux parlent et

comprennent un peu le français, ils ont pu échanger quelques mots. Les cuirs, les bottes et souliers ont

Textes de Nancy Ross
Photos de Raynald Lavoie

surtout retenu leur attention. Les femmes ont aussi montré beaucoup d'intérêt pour les tissus.

Devant un magasin d'orgues, ils se sont longuement arrêtés. "Ils aiment beaucoup la musique", explique leur

interprète, M. Aurelio Perchich, tandis que les Petrov écoutent la musique des orgues.

interprète, M. Aurelio Perchich, tandis que les Petrov écoutent la musique des orgues.

"Je joue de l'accordéon, soupire Anton Petrov, mais je n'ai plus d'accordéon."

Plus libres, mais...
Après avoir marché pendant un long moment, les Petrov sont entrés se reposer dans un restaurant.

Et puis, on parle un peu plus, sérieusement. Bien sûr, ils sont heureux d'avoir plus de liberté, mais... C'est encore une forme de prison. Ils doivent rentrer chaque soir, avant minuit.

Au moins, un de leurs plus chers désirs va se réaliser: six des enfants iront à l'école Notre-Dame-de-la-Garde d'ici quelques jours... Ils seront en première année bien sûr, puisqu'ils n'ont jamais pu aller à l'école en Yougoslavie, parce qu'ils n'étaient pas reconnus citoyens du pays. Les autres sont trop jeunes.

"Nous aurions pu aller ailleurs, en France, en Suisse ou en Autriche, explique Griel Petrov. Mais, on nous aurait parqués dans des camps de réfugiés, et nous n'aurions pas eu de patrie encore. Au Canada, nous savons que le statut d'apatride n'existe

pas. Aussi, nous avons choisi votre pays, dans l'espoir d'y vivre."

Bien qu'ils aient de plus en plus confiance qu'ils pourront rester ici, ils sont encore sous le coup d'une ordonnance d'expulsion. Tant qu'une décision finale n'aura pas été rendue, la tension durera.

Premiers achats
Puis, les voilà repartis. Cette fois, pas seulement pour regarder.

Dans leurs nouveaux quartiers, ils peuvent cuisiner. Alors, d'abord acheter quelques chaudrons et quelques assiettes. Des ustensiles aussi.

Leur interprète, M. Aurelio Perchich, doit les aider à choisir, leur dire les prix, car ils ne savent pas lire. Evidemment, puisqu'ils n'avaient pas le droit d'aller à l'école.

Ensuite, ils sont allés acheter de la nourriture. Malgré le dépaysement, ils ont trouvé des choses qu'ils aiment, surtout des fruits et des légumes.

C'est d'un cœur plus léger qu'ils sont repartis vers leurs quartiers, à la gare maritime Champlain. Ce premier contact avec la liberté leur a redonné du courage.



Les premiers achats en terre québécoise: des casseroles, des ustensiles et des assiettes.

Nouvelle tentative de suicide

Une joue et un oeil tuméfiés, Myriana Petrov est revenue du CHUL hier après-midi, au moment même où une douzaine de membres de la famille s'apprétaient à faire leur première sortie sans surveillance.

Une fois de plus, elle a tenté de se pendre lundi après-midi, vers 14h. Les draps qu'elle a utilisés ont lâché, et elle a fait une vilaine chute. On a d'abord cru que l'os de la joue était cassé, et elle a été conduite au CHUL.

Myriana souffre de dépression, et elle avait déjà été hospitalisée au même endroit pour cette raison.

Lorsqu'elle a tenté de se suicider, les Petrov ignoraient que M. Pierre Bleau, chef du district de Québec pour l'Immigration, avait été invité à Montréal pour discuter de leur dossier, qui avait été rouvert.

C'est seulement vers 17h30, lundi, qu'ils ont appris qu'ils pouvaient désormais sortir et même envoyer leurs enfants à l'école.

"Nous détestons le sang", a déclaré Griel, l'époux de Myriana, au SOLEIL. "Quand ma femme est tombée, son nez saignait et ça nous a mis dans tous nos états. Nous ne savions que faire. Nous n'aimons pas voir même une égratignure."

"C'est vrai", ajoute M. Aurelio Perchich, leur interprète. "Et de plus, je suis arrivé sur les entrefaites, mais on m'a interdit d'entrer. On m'a simplement déclaré que l'entrée était interdite à qui que ce soit pour une heure."

Maintenant qu'elle pourra sortir, Griel Petrov espère que le moral de sa femme s'améliorera.



Myriana Petrov à son retour du CHUL avait une joue et un oeil tuméfiés, qu'elle tentait tant bien que mal de camoufler.

<p>Prothèse dentaire (dentier) J. Claude Lemieux DENTUROLOGISTE Sur rendez-vous 432 e., boul. St-Cyrille 688-1622</p>	<p>YOGA Le centre de yoga Sivananda 475, Richelieu reprès ses cours réguliers du jour et du soir Pour information: 524-1563 — 843-5563</p>	<p>POMPES VENTE ET REPARATION TOUTES MARQUES POMPES IND. STE-FOY 1830 BOUL. HAMEL O., STE-FOY 872-5622</p>	<p>FINI LES VOLS Appareil électronique, se branche comme une radio. (\$350). Protège Commerce ou Résidence. DEMONSTRATION GRATUITE 626-5441</p>	<p>Service d'Optique Blite RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec. Place Laurier, Ste-Foy 653-8396 2, Édifice Place Québec 529-5883 Gare Centrale d'Autobus 529-4855 Galeries Chagnon, Lévis 833-1322</p>	<p>SOUPE · SALADE À VOLONTÉ vous préparez vous-même votre salade à notre bar salade. PETT FILET MIGNON DESSERT · BREUVAGE \$6.75 LE JACRE boul. Laurier 651-4055 boul. Ste-Anne 667-3232</p>
<p>Robert Coulombe CHIROPATICIEN 705 EST, BOUL. CHAREST QUÉBEC 2 TEL: 522-1297 628-0507</p>	<p>COURS DE FLEURISTE Session spéciale donnée à Québec en collaboration avec L'ATELIER DE MONTREAL 427 est. Henri-Bourassa Montreal Renseignements: (514) 388-0957 (livrer message à domicile) Permis numéro: 749516. Cul- ture personnelle, ministère de l'Éducation.</p>	<p>Carrefour Jean-Talon CENTRE COMMERCIAL - MAIL FERME Steinberg, Banque Royale, Direct Film et bientôt: MAGASIN LA SALLE ESPACES À LOUER Informations: (418) 653-4184/(514) 931-9131 Réalisation Ivanhoe Corp.</p>			

Et de trois et ensuite?

Pour la troisième fois en autant d'années, le médecin montréalais, Henry Morgentaler, est sorti, samedi, acquitté d'une accusation d'avortement illégal. Notons qu'il s'agissait là d'un nouveau procès ordonné, en mars dernier, par le ministre de la Justice, Ron Basford, dans la première cause où le praticien, après avoir été acquitté par un jury, avait été trouvé coupable par la Cour d'appel et la Cour suprême.

Comme pour la seconde cause, la défense a fait valoir la défense dite "de nécessité", après avoir admis carrément que son client avait pratiqué un avortement. C'est-à-dire que le médecin avait choisi d'agir en dehors du cadre de la loi pour protéger la santé de la personne enceinte qui recourait à ses services. Dans cette optique, on s'explique aisément les tribulations par lesquelles sont passés les jurés partagés entre leurs convictions personnelles et la nécessité de déterminer si Morgentaler avait commis réellement un acte criminel en enfreignant la loi au nom d'un besoin social manifeste marqué, selon lui, par le souci de limiter les dégâts énormes causés par les avortements clandestins pratiqués massivement par toutes sortes de charlatans et par les femmes elles-mêmes.

Le médecin ne cache pas qu'il a déjà pratiqué au-delà de 6.000 interventions du genre au nom de ce principe selon lequel, d'après lui, toute femme a droit à l'avortement mais qu'il n'existe aucune clinique lui permettant de le faire.

On peut d'abord supposer qu'advenant le cas où les comités thérapeutiques créés par l'article 251 du Code pénal auraient fonctionné selon les normes les plus larges de la notion de la "santé de la mère", il est peu probable que le docteur Morgentaler aurait pu effectuer un nombre aussi considérable "d'opérations sociales". Ce n'est sûrement pas l'esprit de cette loi si contestée qui, même si elle porte à autant d'interprétations plus douteuses les unes que les autres, ne vise aucunement à cautionner une boucherie du genre auquel l'avorteur en question s'est livré.

D'où l'application actuelle de cette loi, même si les règles en étaient clarifiées et assouplies, s'engage dans un imbroglio qui menace de la rendre carrément inopérante. Pût-on dorénavant invoquer la défense de nécessité voulant que l'avortement a été pratiqué pour protéger la santé et la vie de la mère, on entrevoit facilement dans quelle voie on s'engage, au plan strictement légal.

Certes, il faudrait être inconscient pour refuser d'admettre que nombre de femmes se font avorter par des mains criminelles et dans de mauvaises conditions de sécurité. Sur ce point, on doit conclure, comme l'ont prouvé les audiences des différents procès déjà faits au médecin montréalais, que ses interventions avaient respecté toutes les règles de la pratique médicale. Mais peut-on, par ailleurs, sous ce motif, soutenir qu'il faudrait abolir la loi pour

que nos parturientes en mal de libération puissent se faire avorter sans danger et dans un réel confort.

On pourra bien penser ce que l'on voudra de l'avortement proprement dit, la question ne se pose pas de sa sécurité mais bien de sa moralité. Il ne s'agit pas pour le législateur de savoir si la loi est transgressée mais si elle est juste, si elle peut étayer d'un point de vue technique une morale sociale qui ne tient aucunement compte de la vie humaine. En ce sens, quel genre de législation pourrait-on adopter pour protéger cet aspect proprement dit tout en risquant les paradoxes que l'on connaît actuellement.

Parler du caractère sacré de la vie humaine, née ou à naître, n'est pas, bien sûr, une démarche qui est bien vue d'une bonne partie de notre milieu. Et il devient attristant de constater que tant de gens ne comprennent pas ou ne veulent pas admettre la démarche de ceux qui la respectent. Il faut déplorer cette tendance générale qui, sous le couvert de défendre un droit prétendu de pouvoir disposer de son corps, déshumanise lentement mais irrévérablement la vie moderne.

Le grand poète irlandais, William Yeats, a déjà entrevu cette période de brutalité et de cruauté devant succéder à notre époque de chrétienté et de civilisation. Il écrivait que le changement surviendrait après une époque où les gens agiraient "non pas parce qu'ils devraient le faire mais parce qu'ils pourraient

le faire, bref, au moment où notre technique sociale l'aura emporté sur notre moralité". Nous semblons très profondément engagés dans cette voie funeste.

Ainsi, en devant déplorer les injustices commises à l'endroit du docteur Morgentaler, on n'a pas suffisamment cure d'aborder cet aspect de la question selon lequel, avec l'avortement et au nom du respect des convictions diverses d'un monde pluraliste, nous nions le caractère sacré de la vie. Et il est tout aussi malsain de condamner un Morgentaler sous le motif du légalisme absolu que de le défendre sous celui d'un besoin social dont les racines touchent le principe même de la valeur de la vie humaine. Et quel défi que d'invoquer en ce sens la liberté.

D'ici quelques années, nous serons tous confrontés avec un certain nombre de questions cruciales qui découlent des principes actuels, sur lesquels veulent se baser les tenants de l'avortement libéralisé, et qui mettront à l'épreuve notre jugement collectif. L'euthanasie, la manipulation des gènes, la psychochirurgie et, à plus forte raison, l'avortement, nous obligerons à décider carrément de ce qui fait de nous des êtres humains et de la façon de préserver en nous ce caractère. Que serons-nous devenus alors pour en juger? Tout dépend peut-être de ceux qui auront eu le courage de se battre pour le respect de la vie humaine.

Paul LACHANCE

l'opinion des lecteurs

Quelle est belle la Vallée!

M. le rédacteur en chef,

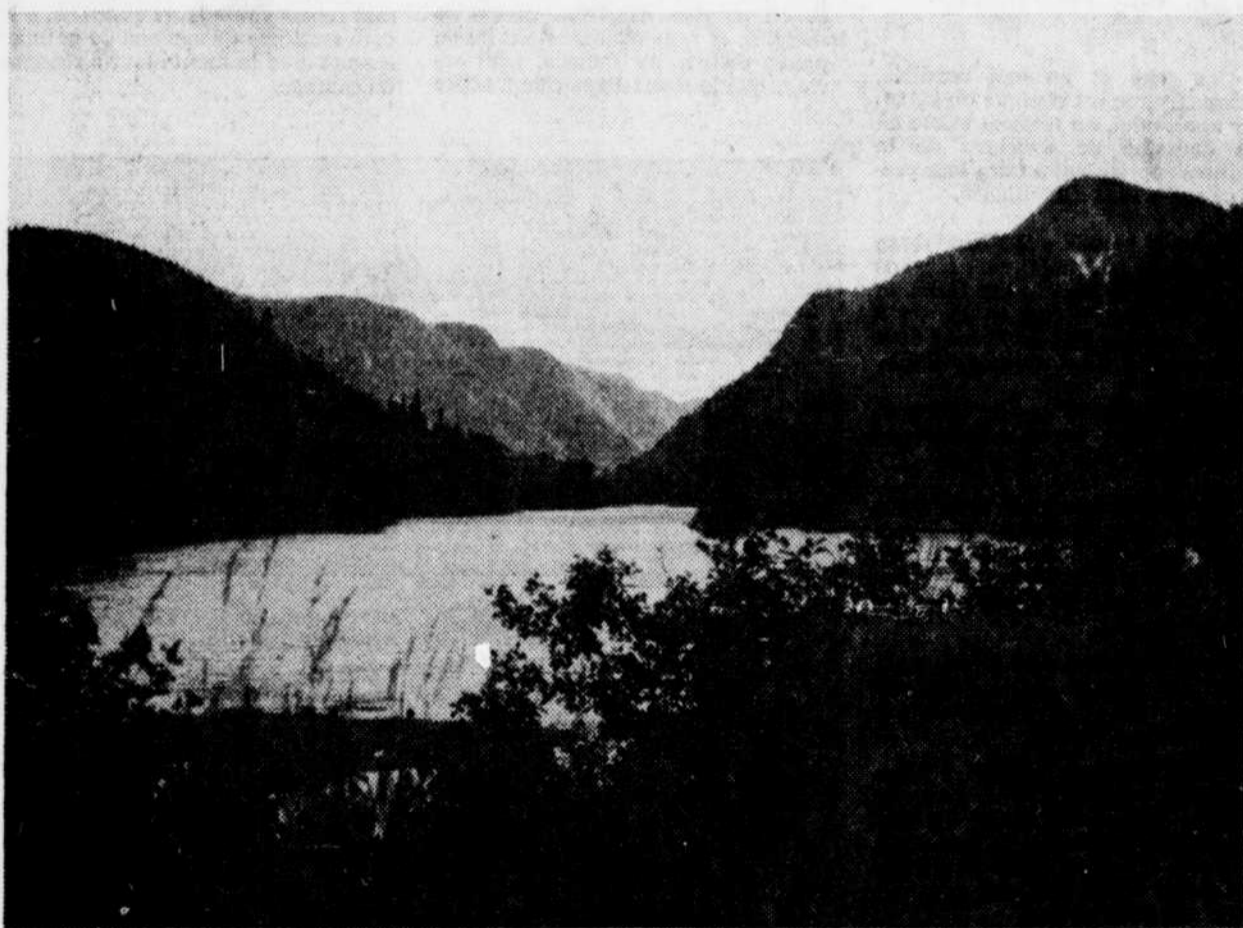
Une grande journée de plein air, dans une nature forte et sauvage, au creux d'une des plus belles vallées de la Province, en compagnie de guides hors pair tout disposés à nous diriger, à nous informer sur les accidents géographiques et la flore qui les recouvre, à nous transporter au besoin, et enfin à nous initier aux grands sports tels que le canotage, la randonnée pédestre et même l'escalade de

montagne, quoi de plus souhaitable pour un Québécois désireux d'employer son samedi ou son dimanche à des fins saines tant physiquement que psychologiquement, sans pour cela déboursier un sou? Bien, tout cela est possible dans la belle Vallée de la Jacques Cartier, si proche par ses quelque vingt milles qui la séparent de la ville, si majestueuse par ses parois vertigineuses et sa large rivière encore limpide, mais à la fois si menacée par la main destructrice de

l'homme, ignorant les valeurs fondamentales qui résident dans la nature et dans son utilisation à des fins éducatives.

Elles est à nous cette Vallée! Elle nous attend paisible, mais aussi anxieuse de se faire connaître pour que nous puissions mieux la défendre et enfin la sauvegarder à tout jamais.

Huguette Fillion Métivier
St-Nicolas, Co. Lévis Québec.



M. le ministre du Tourisme,

Une des anomalies qui surprennent le Québécois lorsqu'il revient d'une randonnée en Europe est qu'il ne peut avoir accès aux lacs et aux points de vue pittoresques de son pays.

Sur le vieux continent, il est toujours possible d'accéder en voiture à un promontoire qui domine la vallée et d'y trouver un café, une buvette, un kiosque à souvenirs.

Des syndicats d'initiative sont les promoteurs de ces aménagements que financent les municipalités, elles-mêmes subventionnées par les gouvernements supérieurs; car il en coûte sûrement de gros montants pour construire des routes, toutes asphaltées, à flanc de collines abruptes en direction de ces hauts sommets.

Par ailleurs, des renforcements pratiqués à tous les kilomètres le long de la voie publique permettent au touriste de s'arrêter à son gré pour se reposer et contempler le paysage, et si un lac se trouve sur le parcours, on peut être sûr qu'un "regardoir" est aménagé sur ses rives et qu'une petite route goudronnée y conduit; des pancartes y expliquent au voyageur les curiosités qui s'offrent à ses regards.

On peut imaginer quelle déception l'on éprouve de retour au pays quand, après avoir consulté les cartes routières, on se lance à la découverte des beautés entrevues de la nature et qu'au terme de sa route on se bute à un écran de "Chemin privé" ou de "Terrains privés", à deux pas d'un des innombrables lacs qui s'accrochent en grappes aux creux de nos vertes montagnes.

De quel droit des particuliers accaparent-ils ces nappes d'eau qui ne peuvent relever que du domaine public? En toute logique, tout droit de propriété sur ces rives, acquis par un seul ou par plusieurs, doit être considéré comme postérieur au droit de tous d'accéder en tout temps à ces rives et comporter une servitude à cet égard, exprimée ou sous-entendue, à moins que l'Etat ne déclare inaliénable une bande de rivage et ne l'aménage de façon à permettre à tous les citoyens de se rendre au lac et de jouir de tous les avantages touristiques ou récréatifs qu'ils peuvent tirer de lui et de ses abords.

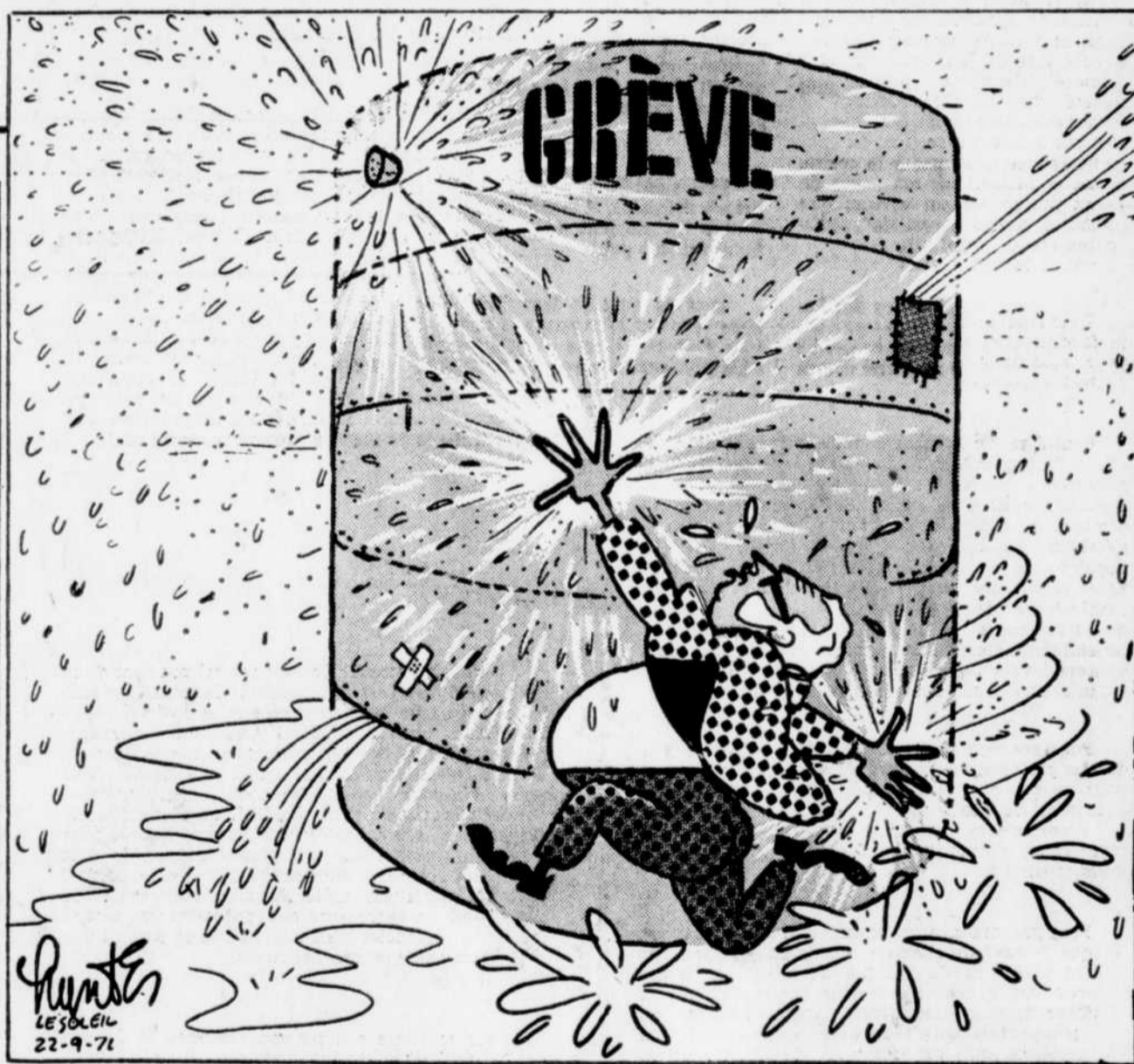
On a vu des plages publiques fermées à la demande de riverains troublés dans la jouissance de leur

égoïste tranquillité. Le droit naturel à l'usufruit d'un patrimoine commun cède ainsi devant le droit artificiel et légal de s'arroger des privilèges aux dépens de ses pairs. On inverse les prémisses en cas de conflits d'intérêt et l'on tire des conclusions qui engendrent de véritables situations de violence. C'est de cette façon qu'on provoque et qu'on légitime les révolutions politiques et sociales.

Si l'on veut perpétuer le régime féodal, si l'on tient à frustrer la population et la désaffecter du cadre dans lequel elle vit, la laisser tourner en rond dans sa cage ou lui ouvrir la porte vers des lieux plus accueillants, que l'on se garde de rien changer à la situation présente.

Mais si l'on veut bien s'inspirer des bons exemples, de celui notamment qui s'accomplit actuellement au lac Delage, du même coup le Québec pittoresque s'ajoutera au Québec historique pour donner à notre patrie le moyen par excellence de répondre à sa vocation première qui est, avec une évidence grandissante, une vocation récréationnelle et touristique.

E.-A. Grenier
2740, Saint-David
Beaufort.



Pas assez de maisons de retraités à la Haute-Ville

M. le rédacteur en chef,

L'autre jour, on recommandait aux personnes âgées qui ont de la difficulté à se procurer un appartement dans un centre d'hébergement de faire appel au Service social. C'est bien beau cela, mais que peut faire

le Service social devant la situation déplorable qui existe aujourd'hui?

Cette semaine, pour aider certaines vieilles dames qui ne peuvent plus supporter leur angoissante solitude et l'insécurité qui les mettent dans un état vraiment pitoyable et

inhumain, j'ai fait appel à nos trois "seuls" centres d'hébergement de la Haute-Ville (car elles veulent terminer leur vie dans le quartier où elles ont toujours vécu). Chacune de ces maisons m'a répondu: nous n'avons aucune chambre disponible et nous ne pouvons donner suite à aucune nouvelle demande d'admission avant au moins cinq ans, nous avons une très longue liste de noms de personnes âgées qui attendent leur entrée.

Est-ce assez décevant? Inutile de décrire la réaction de ces vieilles dames devant ce refus et l'obligation de continuer d'exister, non pas de vivre, dans cette cruelle affliction qu'est le désespoir.

A quand une autre maison pour les personnes âgées de la Haute-Ville de Québec? C'est plus qu'urgent, ça devrait être une de vos priorités messieurs les responsables.

Je ne perds pas confiance et vous dis merci.

Thérèse Boutin
Québec.

Mme R. Lévesque
Haute-Ville, Québec

Vers un monopole laitier

M. le rédacteur en chef,

Lors de l'audience tenue par la Régie des marchés agricoles du Québec, le 1er septembre dernier, les laiteries adressaient une demande d'augmentation de la pinte de lait de l'ordre de 2,5 cents. Tout au long de leur exposé, elles se sont bien défendues de vouloir utiliser cette hausse à des fins de monopolisation.

Or, la plupart des consommateurs sont conscients que la tendance à la monopolisation se manifeste déjà depuis un certain temps. Souvenons-nous que de 1963 à 1973, 114 laiteries ont disparu du marché à cause d'une concurrence insoutenable. D'ailleurs, à qui servent les "escomptes" sur les produits laitiers qu'offrent de temps à autre certaines laiteries, sinon à détruire les petites laiteries. Ces dernières sont incapables de hausser ou de baisser leurs prix comme bon leur semble, car elles encaissent des profits beaucoup moins grands que les grosses laiteries.

Quant à la prochaine hausse du prix du lait, qui en profitera le plus? Est-ce que ça permettra une concurrence saine entre les laiteries au

Québec, comme prétendaient l'affirmer leurs porte-parole? Il est permis d'en douter, car les petites laiteries auront du mal à résister à la concurrence déjà existante. Il y a lieu de croire que la prochaine hausse du lait contribuera à engager les laiteries dans la voie d'une monopolisation de plus en plus accentuée! Et bien entendu, ce sera le consommateur qui paiera la facture...

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin



Démocratie syndicale versus démocratie électorale

par Raymond Garneau

Posons-nous la question suivante: Combien de comités gagnerait, dans une élection générale, un parti politique dirigé par un Fernand Daoust ou un Yvon Charbonneau?

Après avoir chèrement acquis ses lettres de créance, le syndicalisme québécois est en train de s'enliser dans des structures et un mode d'opération qui ont vidé de leur sens véritable les mots "union ouvrière". Comment expliquer autrement les expériences des dernières années? Combien de fois avons-nous entendu des syndiqués nous dire qu'ils ne sont pas d'accord avec leurs dirigeants? Est-il logique qu'ils doivent se soumettre parce qu'ils sont menacés de toutes parts et de tous côtés, ajoutant que s'ils ne votent pas comme on le leur commande, ils seront soumis à toutes sortes de représailles: pneus de voiture crevés, appels téléphoniques à toute heure du jour et de la nuit, menaces verbales ou physiques?

Pour assurer la victoire de la démocratie électorale, faudrait-il revoir complètement nos lois du travail pour modifier le quasi-monopole qu'exercent les centrales syndicales?

Faut-il revoir la façon dont s'applique le droit de vote à l'intérieur des syndicats et, si nécessaire, que l'exercice de ce droit soit placé sous la surveillance d'une commission impartiale? Si l'on veut que la vraie démocratie triomphe, ne faut-il pas aussi qu'il s'établisse un consensus auprès de l'ensemble de la population pour revoir certaines lois en profondeur? Est-il encore normal, par exemple, dans le cadre du syndicalisme idéologique de certaines centrales, que des travailleurs se voient obligés de payer une cotisation syndicale à un syndicat dont les dirigeants pensent davantage à détruire le système qu'à défendre les intérêts des membres dans la limite du bon sens?

Pour prendre un exemple concret, est-il normal que les professeurs non séparatistes et non socialistes, pour ne pas dire plus, souscrivent obligatoirement, sous forme de retenues à la source, des contributions à un syndicat qui, de façon ouverte, propose des orientations politiques et idéologiques contraires à leurs convictions?

Pour prendre un autre exemple, je soulignerai que lorsque le taux de chômage augmente, les syndicats qui se plaignent du manque de travail déplorent l'inertie du gouvernement qui ne réussit pas à dénicher de nouveaux investissements. Pourquoi ne s'en prennent-ils pas à leurs délégués de chantiers, à ces roitelets, qui, par des abus de pouvoir et un comportement irresponsable, ont découragé les investisseurs? Il faut se brancher, on ne peut pas à la fois vouloir détruire le système, pour employer l'expression de certains chefs syndicaux, et en même temps demander à ce même système de créer des jobs.

Je crois que nous sommes rendus à la croisée des chemins et il faudra faire un choix entre la vraie démocratie, celle qui s'exprime au moment d'une élection générale, et l'autre, ce "simulacre de démocratie", qui porte atteinte aux droits fondamentaux des travailleurs et renferme en son sein les germes susceptibles d'affaiblir, sinon d'annuler la vraie démocratie.

Comment concevoir pour l'avenir du Québec des investissements aussi importants que ceux de la baie James, de Sidbec, du Mont Wright, et qu'en même temps nous ayons à faire face à des fermetures de chantiers par des dirigeants syndicaux sans scrupule pour les employeurs, pour leurs propres membres et pour l'ensemble de la collectivité. Comment voulez-vous, d'autre part, que nous concevions d'autres projets majeurs et que nous soyons certains d'en assurer le financement si, dans le calcul des coûts, nous devons rester dans l'expectative de fermetures de chantiers, de bris de matériel, qui, au fond, appartiennent au public en général.

Le sautage de LG-2 et la fermeture actuelle presque totale des chantiers de la baie James, chaque Québécois en retrouvera l'écho à un moment ou l'autre dans sa facture d'électricité. Les pseudos-démocrates syndicaux en seront les véritables responsables.

Extraits d'une allocution prononcée le 16 septembre devant l'Association de Montréal des négociations en obligations.

document

Les travailleurs n'ont rien à attendre du jeu politique

Un "boss", dans notre société, c'est quelqu'un qui possède des moyens de production (usine, équipement) et qui accumule de l'argent en faisant travailler les autres.

Un travailleur, c'est quelqu'un qui pour survivre, est obligé de vendre à un "boss" ses bras, sa tête, son énergie, son habileté pendant plusieurs heures chaque jour et chaque semaine. Ainsi la situation des travailleurs est comparable à la situation des marchandises, en ce sens qu'elle se trouve conditionnée par la loi du marché. Ceci veut dire que quand les travailleurs se font rares, ils valent chers; quand ils se font nombreux, ils ne valent pas chers.

Quand il y a beaucoup de travailleurs et peu d'emplois disponibles, la concurrence grandit parmi les travailleurs et, avec la concurrence, la division. Pour les capitalistes, le chômage représente une situation excellente car il sert à maintenir la division parmi les travailleurs. Lorsque le chômage atteint un haut niveau, comme actuellement, la concurrence entre les travailleurs peut revêtir une allure sauvage. Ne voyons-nous pas des travailleurs se battre entre eux pour s'arracher les emplois disponibles. Ne voyons-nous pas un peu partout des "scabs" prêts à n'importe quelle bassesse pour obtenir les emplois des grévistes ou des "lockoutés".

La raison d'être d'un syndicat local, comme chacun de nos syndicats respectifs, consiste à combattre la concurrence et la division dans un milieu de travail donné, face à un "boss" donné. Mais dans bien des cas et de plus en plus, on constate que la solidarité au seul plan local ne suffit pas. Ainsi dans nos conflits régionaux, que ce soit au Trust Général, à l'Agence Provinciale, à Sico ou ailleurs, la solidarité locale à elle seule n'arrive pas à créer la force suffisante pour contrebalancer et faire reculer l'agression des "boss". A Sico, par exemple, à partir du moment où une injonction vient réduire presque à zéro le nombre de piqueurs, où des "scabs" recrutés par les Centres de main-d'œuvre franchissent les lignes de piquetage sous la protection zélée de cordons de policiers toujours plus nombreux, ça devient un problème que les travailleurs de Sico ne peuvent résoudre seuls.

La dimension locale ne suffit plus

La raison d'être du Conseil central provient de la nécessité d'élargir aux dimensions de toute la région le combat contre la concurrence et la division qui se livre dans chaque syndicat local, de construire concrètement la solidarité ouvrière régionale dont chaque travailleur, chaque syndicat a besoin pour faire reculer son "boss". Il y a aussi des problèmes que la solidarité ouvrière régionale ne peut résoudre. D'où la nécessité d'une centrale comme la CSN pour mener le combat sur un plan national. Il faut également créer des liens internationaux. Le combat contre le capitalisme ne se conçoit pas autrement. Le capitalisme ne représente pas seulement une réalité locale ou régionale, mais il est aussi et surtout une réalité nationale et internationale.

Nous tous, ici réunis, nous sommes le Conseil central de Québec et nous sommes en congrès annuel. Ça veut dire quoi?

Ça veut dire que la construction de la solidarité ouvrière à Lotbinière, dans la Beauce, dans Portneuf, sur la Côte du Sud, dans Charlevoix et dans le Québec métropolitain, c'est notre tâche à nous. Ça veut dire qu'à partir du moment où nous constatons que le règlement d'un conflit dans un syndicat local n'est plus possible par la seule force de la solidarité locale, nous en devenons collectivement responsables. Cela veut dire que présentement nous ne pouvons décemment passer à autre chose avant d'avoir tout fait ce qui est possible régionalement pour régler des conflits comme celui du Trust Général, de l'Agence Provinciale, de Latteur, de Sico, etc.

Par exemple, que nous sert-il de continuer l'organisation de nouveaux syndicats si nous permettons aux "boss" de ne pas reconnaître les syndicats que nous organisons, comme c'est le cas présentement au Trust Général et à l'Agence Provinciale.

Des promesses "capitalistes"

La crise du capitalisme signifie que le système ne rencontre plus les objectifs qu'il met de l'avant pour justifier son existence: Les promesses de confort, de prospérité, de sécurité, de liberté, d'égalité, de plein emploi, etc., ne trompent plus personne.

M. Joseph Giguère, président du Conseil central de la CSN à Québec présentait hier soir devant quelque 300 délégués réunis en congrès, son rapport moral axé sur les conflits de travail qui pourrissent dans la région et sur le système capitaliste qui mène à de tels abus. Voici des extraits de son allocution.



de Thetford au fond de leur trou en refusant d'appliquer la loi 52", est-ce la majorité qui veut cela? Quand les travailleurs ne sont pas convaincus que les lois sont bonnes pour eux, l'Etat les persuade par la force. Au service de l'Etat, il y a la police. En arrière de la police il y a l'armée. Ce sont des réalités que pas mal de travailleurs connaissent très bien et de plus en plus. Ce n'est pas pour rien que le budget de l'Etat québécois consacré à la police a augmenté de 165% entre 1968 et 1975.

La crise actuelle du capitalisme est grave surtout en raison de la situation internationale. Sur le plan mondial le capitalisme est en perte de vitesse. Pour le monde, actuellement, l'alternative est ou bien le capitalisme ou bien le socialisme. Actuellement près de la moitié de l'humanité vit dans des pays officiellement socialistes.

Un syndicalisme différent

En fonction de l'alternative capitaliste ou socialiste, on retrouve dans le mouvement syndical deux lignes qui s'opposent. Une première ligne travaille à corriger les abus du système capitaliste, mais collabore fondamentalement avec ce système: c'est le syndicalisme d'affaires ou de collaboration de classe. Une autre



Le chômage est déjà catastrophique et continue d'augmenter. Le coût de la vie a doublé en quelques années. Et on annonce une montée encore plus vertigineuse des prix à l'automne. La qualité des produits est de plus en plus mauvaise. Nos richesses naturelles sont gaspillées. Nous buvons de l'eau polluée. Nous mangeons du poisson au mercure. Nous respirons de l'air empoisonné.

ligne travaille non seulement à corriger les abus du capitalisme, mais vise à en supprimer la cause, c'est-à-dire le système lui-même et à instaurer le socialisme: c'est le syndicalisme de combat ou de lutte de classe.

La paix sociale n'existe pas. Le crime est le problème numéro un. La pègre s'épanouit dans notre société comme dans son milieu naturel. Pendant ce temps, les policiers matraquent les syndiqués qui se battent pour leur emploi. Dans une telle société le monde ordinaire n'a pas de place. Il faut toujours se méfier et se battre juste pour ne pas être écrasé. C'est une société qui n'a pas de projet collectif. Pour les jeunes l'important c'est de trouver un moyen de faire de l'argent. Les quarante-cinq adolescents qui travaillent comme "scabs" à l'Agence Provinciale ont l'air de trouver tout à fait correct ce qu'ils font. On ne leur a pas appris autre chose.

Depuis la fin des années '60 la CSN s'oriente de plus en plus résolument et de plus en plus officiellement vers un syndicalisme de lutte de classe et vers le socialisme. Le rapport moral du président au congrès de juin dernier était très clair à ce sujet. Bien sûr qu'avant d'adhérer à cette ligne il faut que chacun ait l'opportunité de faire les débats qui s'imposent. Mais dans la mesure où nous adhérons, nous devons nous attendre à ce que ça modifie considérablement notre façon de faire du syndicalisme.

Ces propos signifient-ils que la majorité des travailleurs CSN doivent partager l'opinion pour un syndicalisme de lutte de classe et pour le socialisme? Pas nécessairement. La CSN est une organisation de masse. La seule condition pour en faire partie consiste à être travailleur. L'idéologie ne constitue pas une règle d'affiliation. Toutefois les dirigeants ont le devoir d'examiner la nature de l'organisation syndicale, d'identifier les enjeux des luttes ouvrières et de faire avec les membres les débats qui s'imposent sur ces sujets. En d'autres termes, à partir du moment où les dirigeants se rendent compte que le syndicalisme de collaboration ça ne mène nulle part, ils doivent le dire aux membres et n discuter avec eux.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

tarifs d'abonnements

LIVRAISON A DOMICILE: DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.10 PAR SEMAINE. SEPTIÈMES DE PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX À L'UNITÉ: DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi:	\$13.75	\$27.50	\$55.00
Sept-îles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi			
Province de Québec	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS
647-3233
RÉDACTION
647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ
ANNONCES CLASSÉES **647-3311**
CARRIÈRES ET PROFESSIONS **647-3266**
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS **647-3435**
PUBLICITÉ GÉNÉRALE **647-3536**

AUTRES SERVICES
ACHATS **647-3241**
CREDITS ET RECOURS **647-3236**
PERSONNEL **647-3219**
PROMOTION **647-3342**



Deux victimes

Une tragédie de la route, survenue cette nuit vers 3h15, sur le boulevard Henri-Bourassa, dans Charlesbourg, a causé la mort de deux hommes. Il s'agit de Michel Potvin, 32 ans, du 235 rue Sapinière-Dorion et son frère, Jacques, 31 ans, du 203 rue Sapinière-Dorion. La Corvette que les deux victimes occupaient portait des plaques d'immatriculation de l'Illinois, aux Etats-Unis. En circulant du sud au nord, l'auto a percuté un poteau de métal et s'est littéralement enroulée autour de ce poteau. Les policiers ont eu d'ailleurs beaucoup de difficulté à retirer les cadavres de la voiture. L'un des passagers aurait été décapité par le choc, sous la force de l'impact.

La CEQ est sommée de signer l'entente

(PC) — Le principal porte-parole patronal aux négociations entre le tandem gouvernement du Québec-Fédération des commissions scolaires, M. Michel Crête, a sommé hier les dirigeants de la Centrale de l'enseignement du Québec de signer l'entente provinciale acceptée par la majorité des syndiqués de la centrale, les 30 et 31 août dernier.

Dans un communiqué émis hier, à Québec, sur papier portant en-tête du ministère de l'Éducation, M. Crête qualifie "d'inacceptable le retard à signer cette entente et demande à la CEQ "de prendre les dispositions nécessaires pour qu'elle soit signée dans les meilleurs délais".

"On se souviendra, rappelle M. Crête, que les 30 et 31 août dernier, les enseignants de toutes les commissions scolaires catholiques acceptaient les offres finales déposées conjointement par la FCSCQ et le gouvernement."

Le porte-parole patronal a déclaré qu'il avait permis à la CEQ de revoir l'entente et que le tandem gouvernement-FCSCQ avait corrigé son offre il y a maintenant deux semaines.

"Et, le 17 septembre, poursuit le communiqué de M. Crête, la partie patronale a remis le texte consolidé, tenant compte des remarques formulées par les représentants syndicaux."

"Ce retard a assez duré", conclut le communiqué.

Modifications

La Centrale de l'enseignement du Québec, selon un communiqué émis par ses bureaux, a obtenu plus d'une centaine de modifications au texte

Risque d'épidémie...

(Suite de la première page)

d'établir les causes de contamination des eaux de consommation de la ville de Saint-Émile.

Une forte proportion des 5.000 habitants de cette petite municipalité sont incommodés par une gastro-entérite provoquée par une contamination de l'eau potable puisée dans un petit lac de la région.

Actes de vandalisme

Le maire de l'endroit, M. René Lafond, a tenu à rassurer la population que l'eau est maintenant potable dans toutes les parties de la ville et qu'il n'est même plus nécessaire de la faire bouillir.

Niant certaines informations publiées dans nos éditions d'hier et voulant que ce soit un système d'égouts non achevé qui soit à l'origine de la pollution de l'eau, le maire a fait remarquer que ce sont des vandales qui sont à l'origine de la pollution des eaux de consommation.

Un "trou d'homme" du réseau collecteur d'égouts du Québec métropolitain, situé à 1.500 pieds du lac où le service de l'aqueduc municipal puisait l'eau potable, a en effet été intentionnellement bouché par des inconnus, la semaine dernière.

Les égouts ont débordé et se sont déversés dans le petit lac. Dorénavant, la municipalité ne puisera plus son eau dans ce lac. En attendant que toute la ville puisse être raccordée au réseau d'aqueduc de la ville de Québec, ce sont des puits artésiens qui alimenteront la partie nord de Saint-Émile.

Le problème d'approvisionnement en eau perdue depuis l'hiver dernier à Saint-Émile et le maire Lafond espère qu'il soit solutionné dans les plus brefs délais.

déposé à la table de négociations par la partie patronale à la fin d'août à la suite de quelque 200 remarques et observations qu'elle a faites à l'issue de l'acceptation des propositions patronales par ses membres.

La Commission de négociations des syndicats d'enseignants de l'élémentaire et du secondaire, selon le même message, se réunira lundi à Québec afin de recevoir un rapport de l'équipe de négociations CEQ.

La commission de négociations, qui est également responsable de la coordination des négociations locales, fera le bilan de ces négociations et établira la politique à suivre pour le

Une offre...

(Suite de la première page)

ses services sur un plan bénévole au début.

D'autant plus que la "gêne" du gouvernement Bourassa devant la présence de l'avocat Richard n'était plus du tout justifiable, même sur le plan politique, à la minute où le député libéral fédéral, M. Serge Joyal, est venu se mêler activement du dossier, devait aussi signaler M. Beaudry.

D'ailleurs, plusieurs observateurs de la scène politique et en particulier les journalistes qui ont suivi de près ce dossier n'ont pas été sans remarquer que la décision et l'annonce de la subvention de \$25.000 par le gouvernement Bourassa ne sont survenues qu'après l'annonce, par les Gens de l'air, du lancement d'une campagne d'autofinancement.

Certains journalistes avertis ont également insisté, à ce moment-là, sur le symbole que pouvait représenter une telle somme de \$25.000 si l'on tient compte que de nombreuses associations de toutes sortes reçoivent des subventions de cette importance et aussi que le budget du Québec est de l'ordre de \$10 milliards.

Les diverses informations recueillies par LE SOLEIL au cours des derniers jours indiquent que le gouvernement Bourassa, surtout par le truchement de M. Fernand Lalonde, a tout mis en oeuvre pour écarter l'avocat Richard.

Devant les refus répétés de l'exécutif des Gens de l'air, le ministre Lalonde serait allé jusqu'à offrir que le gouvernement du Québec paie les honoraires de M. Richard et même de façon rétroactive. Les largesses d'esprit du gouvernement Bourassa n'ont pas de limite quand la rentabilité électorale est proche, a expliqué un informateur.

Enfin, des informations dignes de foi veulent qu'au moment où le ministre Fernand Lalonde du Québec faisait tout pour exclure l'avocat Richard du dossier, l'autre ministre fédéral du même nom, soit M. Marc Lalonde, ministre de la Santé nationale et du bien être social, tentait d'écarter de collègues fédéraux du même dossier.

Ainsi, le même Marc Lalonde aurait offert un ministère à M. Pierre De Bané, député de Matane, pour qu'il se retire du dossier des Gens de l'air du Québec. Un ministre fédéral aurait aussi, selon des informations sérieuses, laissé entendre clairement à l'autre irréductible, le député fédéral Serge Royal, qu'il était en voie de nuire sérieusement à ses chances d'accéder au cabinet.

Les événements expliquent d'ailleurs la volonté du fédéral de vouloir neutraliser des députés comme MM. De Bané et Joyal. Faut-il rappeler le succès obtenu par ce groupe avec le jugement Deschênes en faveur des Gens de l'air.

parachèvement de cette étape, conclut le communiqué.

Chez les protestants

Alors que la situation évolue lentement du côté de la CEQ, chez les protestants un geste de dernière heure de la partie patronale semble devoir empêcher le débrayage du 1er octobre.

La Protestant School Board of Greater Montreal a en effet recommandé à l'Association provinciale des commissions scolaires protestantes d'offrir à ses professeurs une clause leur garantissant une charge de travail égale à celle qui est assurée aux enseignants catholiques.

Le président de la Montreal Teachers Association, Harvey Weiner, a déclaré qu'il pourrait ne pas y avoir de grève le 1er octobre si cette proposition se réalisait.

Les 6.700 enseignants protestants, qui n'ont toujours pas de contrat de travail, songaient à débrayer le 1er octobre pour donner plus de poids à leurs revendications portant essentiellement sur la charge de travail.

La langue l'emporte...

(Suite de la première page)

se s'ils font appel au système scolaire protestant.

Les prêtres affirment que les retombées de la loi, dans ce domaine, ont été pires que ce qu'ils craignaient. Environ 2.500 écoliers, dont 460 sont d'origine italienne, ont été inscrits dans des écoles protestantes après que leurs parents eurent signé des formules abjurant leur foi catholique.

Un porte-parole de l'archevêché a indiqué que la lettre serait étudiée "paragraphe par paragraphe" par l'archevêque Grégoire et ses conseillers avant toute déclaration publique.

"Ce n'est pas la première fois que cette formule est utilisée pour contourner la loi", a dit de son côté le Rév. Barry Jones. "Cela ne signifie pas que les gens délaissent leur foi, a-t-il ajouté. Vous ne les verrez pas soudainement assister aux services à la plus proche église protestante".

L'évêque Emmett Carter, président de la Conférence catholique canadienne, rejoint de son côté à son évêché de London, a déclaré que la question soulevée de sérieuses questions relativement à la démocratie, la liberté, le bilinguisme, la justice et la charité. L'éducation étant de la compétence des provinces, a-t-il dit en substance, c'est au gouvernement du Québec d'y répondre.

Quoique le gouvernement québécois soit responsable de la loi sur les langues forçant les parents à envoyer leurs enfants à l'école française contre leurs désirs, les parents et les citoyens du Québec sont responsables de leur gouvernement, a conclu le prélat.

Interruption du service à la PC

Le Service français de la Presse Canadienne a subi une interruption de deux heures, aujourd'hui, alors que la Guilde des Journalistes qui représente les syndiqués de l'agence de nouvelles tenait une conférence de presse. Celle-ci, à laquelle les représentants de divers médias avaient été conviés, visait à porter à la connaissance du public le congédiement de deux journalistes du Service nouvelles télé-radio.

La Guilde et la Presse Canadienne négocient actuellement afin d'en arriver à la signature d'une première convention collective de travail.

Un budget bien équilibré grâce à nos bas prix!

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE 1976.

VIANDES	FRUITS ET LEGUMES
<p>JAMBON MIDGET 1.69 Maigre, désossé 2 1/2 à 4 livres - Sodor La livre</p> <p>SAUCISSE FUMÉE .78 SODOR La livre</p> <p>TOURTIÈRE DU LAC-ST-JEAN 1.59 BILOPAGE 24 onces Chaque</p> <p>BACON TRANCHE 1.79 SODOR La livre</p>	<p>BANANES .19 Dôle ou Chiquita Gros Fruits La livre</p> <p>ORANGES .59 Grosneur 163 - Variété Valencia Importé de la Californie La douzaine</p> <p>ECHALOTES .19 Importées de la Californie Le paquet</p> <p>RADIS FRAIS .29 Produit du Québec Callo 6 onces 2 pour</p>

AUTRES AUBAINES

<p>MOUCHOIR KLEENEX .59 Blanc Boîte de 200</p> <p>CRISTAUX TANG 1.09 A saveur d'orange 4 enveloppes de 3 onces</p> <p>FARINE ROBIN HOOD 1.19 Format de 7 livres</p>	<p>EAU BASSIN DE VICHY ST-YORRE 70 Format de 22 onces</p> <p>CHAMPIGNONS WATERLOO .69 En morceaux Format de 10 onces</p> <p>GREVETTES GOLD SEAL 1.05 Petites Format de 4 1/2 onces</p> <p>POULET DESOSSE .76 ESTA Boîte de 7 onces</p> <p>SAUCE HOT CHICKEN .27 ESTA Format de 14 onces</p> <p>MAIS CREME YORK FANCY .55 Format de 19 onces</p> <p>GHERKINS SUCRES CORONATION 1.02 Format de 12 onces</p> <p>OIGNONS SUCRES CORONATION .90 Format de 12 onces</p> <p>OLIVES FARCIES CORONATION 1.23 manz. non placées Format de 15 onces</p> <p>CRÔUTE DE TARTE ROBIN HOOD .69 Format de 19 onces</p> <p>BISCUITS TARTE AUX FRAISES DAVID .79 Format de 450 grammes</p> <p>BISCUITS GAUFRETTES 3 variétés DAVID .79 Format de 300 grammes</p> <p>LOTION SOINS INTENSIFS VASELINE 1.09 Format de 200 ml</p> <p>POUDRE A BEBE VASELINE 1.09 Format de 9 onces</p> <p>BATTERIES EVEREADY Moyennes, grosses .99 Format de 2</p> <p>BALAIS 5 cordes 2.98 Chacun</p> <p>GIRAGE LIQUIDE SCUFF COVER MUGGET blanc .79 Chacun</p> <p>ESSUIE-TOUT KLEENEX Couleurs assorties 1.11 Format de 2</p> <p>PAPIER TOILETTE DELSEY Couleurs assorties 1.19 Format de 4</p>
--	--

PRODUITS PROVIGO :

<p>ASPERGES COUPEES PROVIGO choix .44 Format de 12 onces</p> <p>VINAIGRE BLANC PROVIGO .49 Format de 40 onces</p> <p>ANANAS TRANCHES PROVIGO .56 Format de 19 onces</p> <p>SALADE FRUITS PROVIGO fancy .44 Format de 14 onces</p>	<p>CREME-RINCE PROVIGO 1.19 Format de 24 onces</p> <p>COMPOSE POUR FRICTIONS PROVIGO .52 Format de 16 onces</p> <p>SHAMPOING PROVIGO Cheveux gras ou normaux, aux oeufs et aux protéines 1.19 Format de 24 onces</p> <p>DETERGENT LIQUIDE PROVIGO citron .47 Format de 12 onces</p>
---	---

faits divers et justice

Acquittement du conseiller Fournier

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Le conseiller municipal Ghislain Fournier, de Sept-Îles, a été acquitté hier de l'accusation de tentative de fraude de \$314.55 portée contre lui relativement à une histoire de compte de dépenses qui remonte au congrès de l'an dernier de l'Union des municipalités du Québec.

En une quinzaine de minutes, le juge Claude Pinard a rappelé les événements et les témoignages entendus pour conclure que le tribunal conservait toujours un doute raisonnable et qu'en conséquence, il acquittait l'accusé.

Cette décision n'a provoqué aucune réaction parmi les 50 personnes présentes, et les travaux se sont poursuivis sans ajournement.

Accompagné de l'un de ses avocats, Me Gabriel De Pokomandy, le conseiller municipal a conversé brièvement avec les journalistes dans une salle voisine. D'abord, M. Fournier veut reconquérir la

confiance de la population en poursuivant son travail à l'hôtel de ville.

M. Fournier a parlé aussi des tracasseries que lui ont causées toutes les démarches pour cette histoire, de la publicité malsaine que cela a fait retomber sur la ville et sur certaines personnes en particulier. Il n'a pas encore décidé s'il intenterait des poursuites contre le ministère public ou contre qui que ce soit, suite à cet acquittement.

En soirée, M. Fournier s'envolait vers Montréal pour participer au congrès annuel de l'Union des municipalités qui se tient justement cette semaine dans la métropole.

Ainsi donc, deux des quatre conseillers impliqués dans cette affaire des comptes de dépenses qui a généreusement alimenté la chronique au printemps sont en

paix: M. Arthur Lévesque a été libéré lors de l'enquête préliminaire en mai dernier, et M. Fournier était acquitté hier. MM. Claude Saint-Pierre et Alban Blanchard devront répondre respectivement à 12 et 43 chefs d'accusation de fraude, de fabrication et d'usage de faux documents lors du prochain terme des assises prévu pour le 4 octobre.



monsieur québec

par yves bernier

Tetley consulte avant de décider

Le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, M. William Tetley, est en pleine période de consultation. Hier midi, au Parlementaire, il a lunched avec le juge Robert Cliche, membre du Comité de citoyens du Vieux Québec et son président, M. André Sirois. A son invitation, ces deux citoyens engagés du quartier lui ont fait part de leurs préoccupations et de celles de leurs concitoyens sur l'avenir du Vieux Québec et, par extension, de la colline parlem ntaire. Maintenant que certaines erreurs sont faites, le nouveau ministre (il est là depuis à peine un an) ne veut rien entreprendre sans connaître à fond les vues de la population sur la protection du patrimoine de la Capitale. Les décisions sur la construction d'un nouveau palais de justice et de nouveaux locaux pour le ministère du même nom vont bientôt se prendre, et le ministre responsable de tels travaux veut "s'informer" avant de les prendre. Suite à son refus de louer les espaces à bureaux d'un édifice de 35 étages à Place Québec, M. Tetley veut suivre le plus fidèlement possible le Schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec. Ainsi, au lunch d'hier, il a été décidé de tenir une grande réunion, d'ici le 15 octobre. Les comités de citoyens, les autorités municipales, seront invités à aviser le ministre sur cette question. On vous fera part de la date et de l'endroit dès que possible.

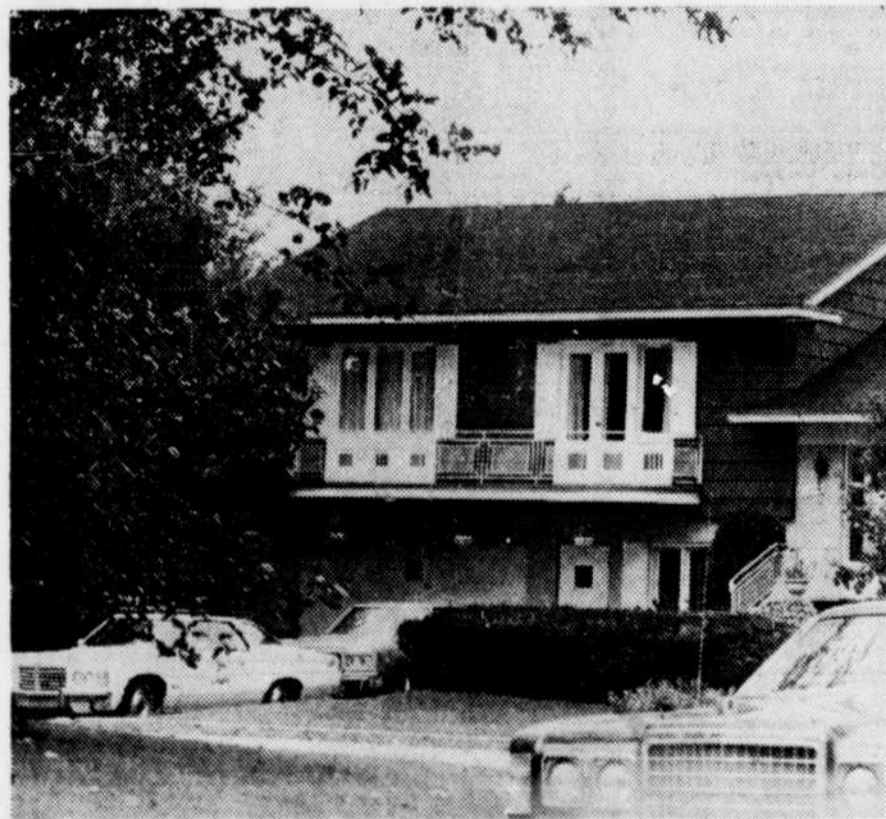


Le monde embarque!

Il faut que tout le monde embarque pour appuyer la cause des Gens de l'air du Québec. Si la langue est une question fondamentale pour le Québec, sans être extrémistes, il nous faut tous arborer ce bouton ou afficher sur nos voitures le collant de la lutte pour le français dans les communications aériennes. Le bouton et le collant se vendent \$2 chacun (524-5171, local 246). N'oubliez pas que le solliciteur général du Québec, M. Fernand Lalonde, a accordé un montant de \$25,000 à l'Association pour l'aider à défendre sa cause auprès des tribunaux.

Le boulevard André Harvey

C'est pas possible! Avez-vous vu ça dans nos éditions d'hier? Le conseil municipal de Charlesbourg a adopté, lundi soir, une résolution pour changer le nom du boulevard Jean-Talon (à Charlesbourg) en celui du député du coin, M. André Harvey. Qu'il y ait trop de "boulevards Jean-Talon", dans la région, on le comprend, mais de là à vouloir employer celui du député en place, il y a un fossé énorme. Nous avons été incapables de joindre M. Harvey, hier, pour connaître sa réaction (serait-il responsable de cette farce monumentale), mais nous lui conseillons tout de suite de faire des représentations pour empêcher qu'une telle décision soit réalisée. Nous n'avons rien contre le fait qu'un corps public reconnaisse "un personnage qui a travaillé dans le milieu", comme l'a déclaré le conseiller Jules Bernat-



On se protège

Ses ouvriers sont rentrés au travail malgré la grève générale dans la construction, et sur ses chantiers, les policiers veillent au grain. M. Rolland Couillard, propriétaire de Cobico, a également senti le besoin de protéger sa vie privée. Cette voiture stationnée en permanence devant sa résidence de l'avenue des Gouverneurs, appartient à l'agence de sécurité Lenet, et surveille la maison depuis plusieurs jours.

chez, mais il ne faut pas tomber dans le ridicule. Le fait qu'une route du Saguenay porte le nom du frère du député local, M. Gerald Harvey, ministre du Travail, ne justifie pas la décision de Charlesbourg. Un tel précédent dans la région ouvre la porte à toutes sortes d'autres décisions du même genre.

François Léveillé

Un pied dans la "Relève", l'autre parmi les professionnels, François Léveillé fait sa marque dans la chanson québécoise. Auteur-compositeur, il se commettra samedi le 25, à 20h30, à l'église St-Mathieu, grâce au Comité des arts de l'OPL de la paroisse. Quatre cordes de plus à son arc, Léveillé est accompagné d'un contre-bassiste. C'est \$1 pour les étudiants, \$3 pour les autres. Billets sur place.

Retombées des JO?

C'est incroyable, et le Service des Loisirs et Parcs de la ville de Québec n'en revient pas. On ne sait pas s'il faut attribuer cela à la tenue des Jeux olympiques, à Montréal, mais les citoyens se sont littéralement garochés sur les cours de natation et de gymnastique sportive. En natation, on avait prévu une trentaine de groupes (6 à 15 personnes), il y en aura 42 au total de 1,045 inscriptions. En gymnastique, l'an dernier, 35 personnes ont suivi des cours. Cette année on avait prévu 110 inscriptions, il y en a 234 et on devra en refuser une trentaine faute de professeurs qualifiés et d'instruments.

C'est très encourageant comme résultat. Soulignons ici que seuls les résidents de Québec peuvent s'inscrire à ces cours, les autres services de loisirs des municipalités métropolitaines s'occupant de leurs propres concitoyens. On nous souligne que si d'autres personnes sont intéressées à des cours de natation, elles peuvent s'adresser au Centre de loisirs St-Sacrement et au YWCA où il y a encore quelques places.

Automobilistes, au parlement!

Si vous avez des problèmes de garanties avec votre voiture, rendez-vous en grand nombre, demain à la commission parlementaire qui étudie la future Loi du Consommateur. L'Association pour la protection automobile (APA) y présente son mémoire et invite tous les consommateurs de l'automobile à venir l'appuyer en personne.

Journées gastronomiques Poitou, Charentes et Vendée



Les huîtres délicates de Marennes... les moules succulentes de Bouchot... le Cognac inimitable - tous des spécialités transportées directement du cœur du littoral occidental de la France par Air Canada, qui vous offre six vols par semaine vers Paris avec tout le confort de ses avions-réacteurs 747.

Venez savourer ces spécialités en même temps que les remarquables recettes régionales de Jacques Le Divellec, maître cuisinier de France et propriétaire du Yachtman de La Rochelle.

Du 23 septembre au 6 octobre

au Villeray du Québec Hilton

Stationnement gratuit si vous gardez votre voiture vous-même à Place Québec, entrée rue St-Joachim.

Notre réputation de qualité n'est égalee que par notre renommée d'offrir des bas prix!

Carrier & Coulet

345, RUE DU PONT, QUE.

BOEUF DE L'OUEST

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur telles que boeuf, lard, veau, volailles emballées, au prix du gros.

Dégustez un délicieux jambon parmi notre choix complet et appréciez notre fameux bacon fumé à l'étable, préparé à la mode d'autrefois.

DEMI-BOEUF DE L'OUEST DEVANT ET DERRIERE	lb .70
DEVANT DE VEAU DE LAIT Complet - 15 lb et plus	lb .65
EPAULE D'AGNEAU Congelé complet environ 4 lb	lb .95
FILET MIGNON Congelé complet 2 à 3 lb	lb 2.49
SAUCISSE EN COIFFE (plorine au lard) à servir avec notre délicieux boudin	lb 1.19
CROUPE DE BOEUF Tant qu'il y en aura	lb .49
ROSBIF Epaule de boeuf	lb .75
ROTI DE LARD Soc et épaule	lb .90
A partir du 25 septembre 1976, ouvert le samedi jusqu'à 5h p.m. (17h).	
STEAK DE RONDE Tranche complète	lb 1.49
SPENCER CONGELÉ Complet 4 à 5 lb	lb 1.39
ROSBIF DE SURLONGE Dessosse, complet	lb 1.69
LANGUE DE BOEUF	lb .69
CERVELLE DE VEAU Congelée	Cont. 16 oz .99
POULES EVISCERÉES Canada, catégorie utilité 4 livres et plus	lb .75
POULETS EVISCERÉS Canada catégorie Utilité, de 5 à 8 lb	lb .79
QUISSES DE POULET Congelées boîte de 10 lb	bte 8.99
POITRINE DE POULET bien dodue congelée, boîte de 5 lb	la bte 6.69

Commandes téléphoniques exécutées avec soins tous les jours sauf le samedi

OUVERT VENDREDI DE 9h.30 a.m. à 9h. p.m.

Pour la période d'été, le magasin fermera le samedi à midi.

J-paul fortin

914 SAINT-JEAN PLACE LAURIER
STATIONNEMENT GRATUIT PARC-AUTOS D'YOUVILLE

CHARGEX

Il dit avoir allumé l'incendie en voulant s'éclairer

par Lucien LATULIPPE

C'est en fouillant dans le récipient à rebuts pour trouver des morceaux de cuir, que Jean-Paul Bérubé a allumé son briquet pour s'éclairer et qu'il a mis le feu à du papier. Le feu s'est propagé à l'entrepôt et le jeune homme a couru chez ses grands-parents pour alerter les pompiers. Il était 3h53 du matin, avant-hier.

Ce sont les explications que Jean-Paul Bérubé, âgé de 19 ans, du 111^{1/2} rue Darveau, à Loretteville, a données au notaire Cyrille Delage, du Commissariat des incendies, hier midi.

"En arrivant à la maison, j'ai dit à ma grand-mère d'appeler les pompiers. Comme elle ne comprenait rien, c'est moi qui ai pris le téléphone."

Quelques minutes auparavant, la grand-mère avait témoigné et mêlé légèrement les cartes. Mme Roger Beaulieu, âgée de 66 ans, a dit qu'elle avait entendu entrer son petit-fils, vers 3h30, et qu'il était normal. En vérifiant si les fenêtres étaient bien fermées, elle a aperçu de la fumée et des tisons au-dessus de la quincaillerie Côté. Elle ajoute que c'est à ce moment-là qu'elle a appelé les pompiers.

Futur pompier volontaire

Par ailleurs, le lieutenant Denis Trudel, des pompiers de Loretteville, est venu dire que Jean-Paul Bérubé avait passé une partie de la journée de dimanche avec lui et qu'il avait demandé des renseignements concernant l'équipement des pompiers, laissant entendre qu'il aimerait être pompier volontaire.

Ce témoin ajoute que Bérubé, qu'il ne connaissait pas auparavant, avait quitté le poste vers 3h15, avant-hier matin, et qu'il était revenu environ 15 minutes plus tard pour chercher son briquet qu'il croyait avoir oublié.

En repartant, le jeune homme a fait la réflexion suivante: "Ne trouvez-vous pas que cela sent la fumée." M. Trudel est sorti et il n'a rien senti. C'est environ 20 minutes plus tard que l'alerte pour le feu est entrée par Mme Beaulieu et, ensuite, par Bell Canada.

L'entrepôt dont il a été question s'élève au 47 rue Morissette, à Loretteville. Il appartient à M. E. Picard, du 3 rue Hélène-Boulay, et il est loué à la firme Fashion Glove Inc. Le bâtiment a subi des dommages estimés à près de \$10.000 et les dégâts à la marchandise atteindraient \$300.000.

Déclaration

Le détective Michel Fournier, de la police de Loretteville, a déclaré que le feu avait pris naissance sous un escalier, en arrière de l'entrepôt, où il y avait un récipient. Tout le mur adjacent à l'escalier était en feu, lorsque les pompiers sont arrivés. Le toit du bâtiment a aussi été endommagé.

C'est lui qui a pris la déclaration de Jean-Paul Bérubé. Ce dernier qui sait lire, mais ne sait pas écrire, a dit au commissaire qu'il n'avait pas relu le texte de la déclaration avant de la signer sous serment.

Après s'être entretenu avec son avocat, Me Robert Voyer, Jean-Paul Bérubé a reconnu qu'il avait fait la déclaration en question et il a répété que c'est bien en voulant s'éclairer qu'il avait mis le feu. Il a ajouté qu'il avait tenté d'éteindre les flammes. Il est parti et il est revenu. Il s'est ensuite rendu chez ses grands-parents pour appeler les pompiers.

Un chauffeur de taxi, Michel Lirette, a vu un jeune homme arriver au poste de pompiers en courant. Il a remarqué qu'il était tout excité et il l'identifie comme étant Jean-Paul Bérubé. Ce dernier a frappé à la porte du poste et il parlait du feu.

Le suspect s'est d'ailleurs rendu au feu avec le camion à incendie. Le lieutenant

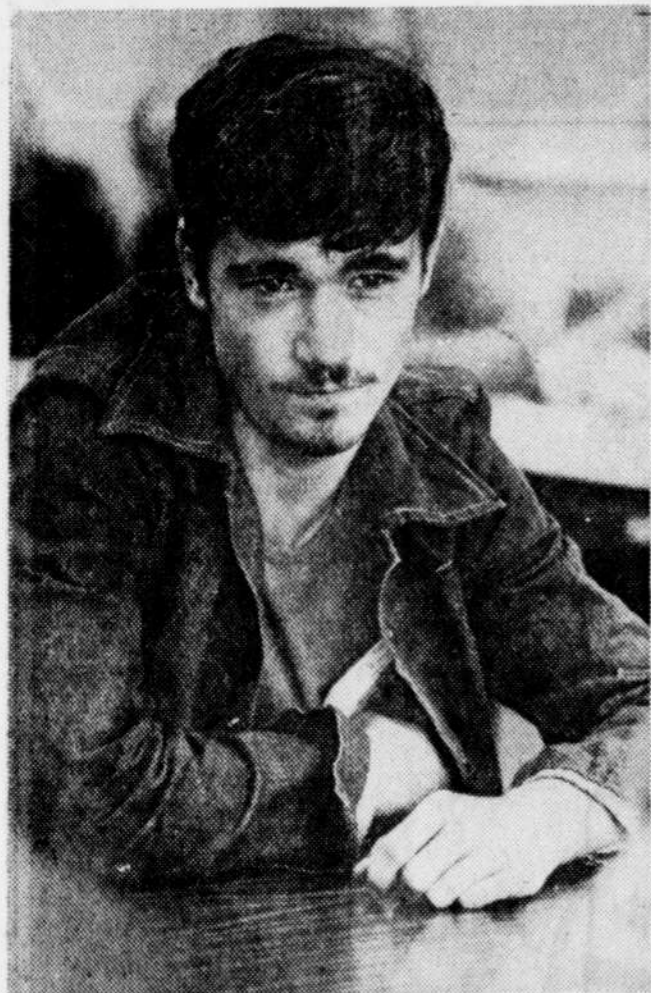
Trudel lui a dit d'embarquer sans vêtir les habits de pompier.

A l'issue de ces témoignages, le commissaire Delage a recommandé à Me J.

François Dionne, représentant du ministère de la Justice, de porter les accusations

qu'il jugerait à propos contre Jean-Paul Bérubé qui a été accusé, dès hier après-midi,

et qui sera détenu jusqu'à l'enquête sur le cautionnement, demain.



Le Soleil, André Belle-Isle

Jean-Paul Bérubé, au cours de son témoignage devant le Commissariat des Incendies, hier midi. Quelques heures plus tard, il était accusé du crime d'incendie.

1/4 MILLION DOLLARS

DEMAIN - VENDREDI - SAMEDI!

3 jours seulement!

Vente de Fourrure de notre coffre au trésor



Ne cherchez plus

Car dans notre coffre au trésor nous avons trouvé pour vous des **Epargnes sans précédent en Fourrures**

Vous y trouverez... vison, rat musqué... chat sauvage... renard... loup... et bien d'autres fourrures

Spécial 3 jours
Prix de notre coffre au trésor!

Venez voir nos plus récents modèles **maintenant**. Venez tôt pour une meilleure sélection.

Mise-de-côté ou autres plans de paiements très avantageux.

Toutes ventes finales. Les commandes spéciales vous coûteront au moins 20% de plus. Malheureusement plusieurs items seront irremplaçables.

Epargnez \$400 à \$1,100. Seulement 1 par catégorie

VISON... VISON... VISON	
Epargnez \$200, \$400, \$600, et même plus!	
Manteau trotteur queues de vison ranch & cuir	\$695.
Manteau trotteur vison & cuir	\$795.
Manteau de fantaisie en vison Black Cross	\$1,295.
Manteau vison pastel canadien	\$1,495.
Manteau vison perle canadien	\$1,795.
Manteau vison ranch foncé "longueur soirée"	\$2,295.
Fourrures à longs poils	
Prix et qualité irréductible!	
Manteau trotteur en chat sauvage	\$495.
Manteau en morceaux de loup	\$495.
Manteaux renard russe (Kit fox)	\$695.
Manteaux chat sauvage argenté	\$895.
Manteaux renard australien roux	\$1,295.
Manteau renard argenté	\$1,495.
Fourrures classiques tout-aller	
Epargnez 20%... 30%... et même plus	
Manteau mouton rasé garni de chat tanuki	\$395.
Manteaux vison chinois pleine longueur (milieu)	\$495.
Manteaux rat musqué garni renard	\$495.
Manteau castor rasé	\$1,295.
Manteau pattes vison perle	\$1,295.
Manteaux en luxueux swakara brun	\$1,595.
Paletots de fourrures - pour votre homme	
Mouton rasé garni opossum	\$495.
Paletot de castor longs poils	\$495.
Paletots mouton perse gris ou noir (milieu)	\$495.
Paletot de chat (morceaux demi-coupe)	\$595.
Rat musqué naturel et cuir	\$995.
Paletots de chat sauvage naturel	\$995.

Seulement 11
VISON PASTEL CANADIEN
entièrement allongé
Prix du coffre au trésor
\$1195⁰⁰

Seulement 3!
MANTEAUX RAT MUSQUÉ
naturel longueur 3/4
Prix du coffre au trésor
\$395⁰⁰

Seulement 6!
MANTEAUX DE LAPINS
pleine longueur 3 jours seulement
Prix du coffre au trésor
\$95⁰⁰

Seulement 3!
MANTEAUX CHAT SAUVAGE
sectionné demi-coupe
3 jours seulement
Prix du coffre au trésor
\$255⁰⁰

Lundi, mardi, mercredi: 9.30 A.M. à 5.30 P.M. Jeudi, vendredi: 9.30 A.M. à 9.00 P.M. Samedi: 9.30 A.M. à 6.00 P.M.

les FOURRURES Prémont Inc.

125 est, St-Joseph — 132, Notre-Dame-des-Anges
524-3641



rouleau langlois girard bertrand

MEMBRE

lunettes, verres de contact

SALON D'OPTIQUE DU Syndicat

PLACE FLEUR DE LYS

529-7351 LOCAL 366

JATO ALLOUE \$1,400,000.* POUR RÉDUIRE SES PRIX SUR LES ALIMENTS ESSENTIELS !

(ANNONCÉS CHAQUE SEMAINE)

Maintenant, c'est sur les aliments essentiels que nous réduisons nos prix chaque semaine. PENSEZ-Y ! En profitant de nos spéciaux sur les aliments de consommation courante, votre marché de base vous coûtera moins cher et puisque nos prix réguliers sont constamment comparés à ceux de nos concurrents, vous êtes assurés d'économiser sur l'ensemble de votre commande.

C'est grâce à notre grand pouvoir d'achat, à l'augmentation de notre volume de vente et au soutien de Provigo (le plus important distributeur en alimentation au Québec) que Jato peut vous offrir de si bons spéciaux. Ce programme de réduction de prix prendra de plus en plus d'importance avec votre participation. Ainsi, Jato garantit que toute augmentation du volume de vente se traduira par d'autres réductions de prix sur les aliments essentiels.

Cette nouvelle politique de Jato est à votre avantage. PROFITEZ-EN !

Moi, j'en profite!



Jato



* Jato alloue ce budget sur une base annuelle.



COMPT

Jato  offre encore les r

POMMES DE TERRE CANADA NO 1 10 LB 49

Grosses et blanches — Culture du Québec

MARGARINE "Fleishmann" de maïs "Qualité recommandée" Pqt 2 lb	1⁴⁷	CAFE FRAIS "Chase Sanborn" mouture régulière Sac 1 lb	1⁶³
---	-----------------------	---	-----------------------

LES ALIMENTS ET LES PRODUITS DE CONSOMMATION COURANTE ANNONCÉS CHAQUE SEMAINE
COÛTENT MOINS CHER CHEZ JATO

PEPSI Liqueur douce Bout. 26 oz 27¢	CROUSTILLES "Humpty Dumpty" régulières Sac 250 gr. 59¢	BISCUITS "Viau" royal Pqt 2 lb 1¹⁹	SPAGHETTI "Gattuso" spaghettini Bte 1 lb 35¢	CONFITURE "Jato" fraises avec pectine Jarre 24 onces 89¢
MOUCHOIRS "Royale" 3 plis, couleurs assorties Bte 300's 58¢	YOGOURT "Delisle" aux fruits Cont. 16 oz 77¢	LAIT "Crino" évaporé Bte 15 oz 35¢	ANANAS "Aylmer" tranchés Bte 19 oz 54¢	SOUPE "Aylmer" poulet & riz, crème de champignons Bte 10 oz 25¢
GRUAU "Robin O" épices et miel, sucré, cassonade, érable Bte 11 oz 59¢	GATEAUX "McCain" chocolat et vanille Cont. 18 oz 1¹⁹	MARMELADE "Laura Secord" orange ou 3 fruits Jarre 9 oz 51¢	MARGARINE "Golden Girl" dure Pqt 1 lb 44¢	MELANGES A gâteaux "Bundt" au choix Bte 22.6 oz 1³⁹

RAISINS TOKAY

Rouges flamme — Nouvelle récolte
 de Californie — Canada No 1

39¢ lb

NAVETS

Tendres et lavés — Culture du Québec
 Canada No 1

8¢ lb

UNE VRAIE AUBAINE...
 Jeux de plats
 Garde-saveur

\$1.98

16oz x 4
 20oz x 5
 26oz x 3
 30oz x 4
 40oz x 3
 80oz x 2

GRATIS!

Il y a des restrictions sur les quantités de produits offerts. Les quantités sont limitées. Les produits sont offerts en tant que tels. Les prix sont en vigueur jusqu'au 22 octobre 1976. Les produits sont offerts en tant que tels. Les prix sont en vigueur jusqu'au 22 octobre 1976.

ÉPARGNEZ!

meilleurs spéciaux

¢ **SUCRE** Granulé blanc Sac 4 kilos **1¹⁴**

TOMATES "Utopia" rouges, de choix **38¢**
Bte 19 oz

FARINE "Jato" prétamisée **89¢**
Sac 7 lb

RÔTI DE CÔTES

1¹⁸

lb

Tendre et juteux — Boeuf de première qualité — Canada cat. "A"

ÉVITEZ LE GASPILLAGE

Le gaspillage est dispendieux... évitez-le. Pour le repas familial, tâchez de faire cuire les quantités exactes afin qu'il n'y ait pas de "restes"... ou si tel est le cas, planifiez un repas où il vous sera possible de les réutiliser.

BIFTECK de CÔTES
Boeuf estampillé Canada "A"

1³⁸
LB

BIFTECK de POINTE
De surlonge
Boeuf estampillé Canada "A"

1⁵⁸
LB

BIFTECK DE RONDE
Boeuf estampillé Canada "A"

1²⁸
LB

CRETONS FRAIS
De Taillefer

10 oz **88¢** CH.

RÔTI de GROUPE
avec os
boeuf estampillé Canada "A"

1²⁸
LB

EGG ROLLS
Bilpage bte 20 mini

1³⁸
CH.



Du sang de l'accusé sur les vêtements de la victime

par Marcel COLLARD

Les vêtements lacérés de Richard Giguère, assassiné le 5 décembre 1975, étaient maculés de sang, de même groupe que celui de son présumé agresseur Réjean Lehoullier dont le procès est instruit aux Assises, depuis mardi dernier, au palais de justice de Québec.

La révélation a été faite hier par M. Pierre Boulanger, chimiste de l'Institut médico-légal suite à l'examen des vêtements que portait la victime.

Le chimiste, 20e et dernier témoin cité par le ministère public, représenté par Ne John d'Arcy Asselin, a aussi fait rapport des analyses de diverses pièces prélevées sur la voiture taxi que conduisait Richard Giguère, dans la nuit du 4 au 5 décembre, sur la rue Durocher, à Québec.

Plus tôt dans la journée, un autre chimiste, N. Jean-A. Morin, a déclaré que l'analy-

se du sang de la victime contenait moins de 10 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang, soit à peu près l'équivalent d'une petite bouteille de bière. Selon M. René Giguère, appelé à identifier le portefeuille de son fils, Richard conduisait le taxi durant ses moments de loisirs, pour financer des études en droit, à l'université.

Vers 16h, la preuve du ministère public fut close, mais le procureur de l'accusé, Me Pierre Gaudreault, a demandé l'ajournement jusqu'à ce matin avant d'entamer sa preuve et de citer les témoins de la défense.

Examen approfondi

Par ailleurs, en cour des sessions de la paix, le juge Paul Roy a ordonné un examen psychiatrique additionnel de 60 jours dans le cas de Rosaire Richard, 48 ans, accusé du meurtre de M. Noël Côté, 38 ans, de Saint-Agapit, assassiné le 1er septembre, lors d'une beuverie dans une

maison de chambres au 330 rue du Pont, dans le quartier Saint-Roch, à Québec.

A la suite de l'enquête du coroner, l'accusé a fait l'objet d'un examen sommaire et le Dr Clément Vachon a recommandé une étude plus approfondie, avant de déclarer Richard apte à subir un procès.

Pour \$222

Pour avoir commis un vol de chèques et de l'argent pour une somme évaluée à \$222, Michel Savard, âgé de 22 ans, du 487 rue Anna, à Québec, passera les 10 prochaines fins de semaine en prison, soit entre 20h le vendredi à 20h le dimanche.

L'accusé avait exercé une certaine violence sur la personne d'une femme pour obtenir l'argent à la boutique Edgi Importation, le 25 avril 1975.

Roman d'amour

Les histoires d'amour ont encore leur place, même dans un palais de justice.

Accusé d'avoir causé des lésions corporelles à une personne, un jeune homme niait sa culpabilité en cour des sessions de la paix, lundi matin. En attendant l'enquête, le juge libéra le prévenu

sur la promesse de ne pas revoir sa victime.

Environ 24 heures plus tard, soit hier, le même jeune homme revient devant le juge Paul Roy pour reconnaître le bien-fondé de l'accusation. Cela eut passé inaperçu si son avocat, Me Jean Hamel,

n'avait pas dévoilé cet épisode d'un roman d'amour. Il y a une huitaine, par un beau dimanche, à la fin d'une soirée avec souper plantureux, vins et digestifs, le couple d'amoureux se querrela. Le jeune homme s'emporta et frappa sa compagne

au visage. Cette dernière porta plainte, mais chaque soir depuis, le couple se revoyait régulièrement, filant le parfait amour. Lundi soir, après sa sortie du palais de justice, le jeune homme repoussa sa blonde, venue lui rendre visite, alléguant que

le juge lui avait interdit de revoir sa "victime".

Le procureur expliqua à la cour que son client s'abstenait normalement de consommer des boissons alcooliques, craignant de perdre la maîtrise de ses nerfs, d'au-

tant plus qu'il avait été condamné pour une offense analogue, en 1971. Pour clore cet épisode du roman d'amour, le juge a imposé une amende de \$50, précisant bien sûr qu'il levait dorénavant l'interdiction de revoir la victime bien-aimée.

Un adolescent sur qui pesait une accusation de meurtre est acquitté

par Lucien LATULIPE

Un adolescent de 16 ans sur qui pesait une accusation de meurtre a été acquitté au palais de justice de New Carlisle. Le jugement a été rendu par le juge Jean Arsenault, de la Cour du bien-être social.

Le procès de l'adolescent faisait suite à la mort de George Coplan, âgé de 26 ans, qui a été tué à coups de bâton de baseball sur la réserve indienne de Restigouche, le 5 juillet 1975.

Murray Wysote, âgé de 24 ans, et Louis Germain, âgé de 22 ans, tous deux de la réserve indienne de Restigouche, ont été condamnés à six ans de pénitencier pour le même meurtre.

Par ailleurs, un couple indien doit subir son procès, prochainement, en rapport avec le même meurtre. Pat Wysote, âgé de 46 ans, et son épouse Hélène, âgée de 44 ans, ont opté pour un procès devant un juge seul, après avoir été envoyés aux Assises.

Adolescent déferé

D'autre part, un adolescent de 17 ans a été déferé à la Cour des sessions de la paix du palais de justice de Baie-Comeau. Sylvain Mireault, de Baie-Comeau, a avoué sa culpabilité à 13 chefs d'accusations concernant des vols qualifiés et des cambriolages. Le juge Louis Carrier a remis la sentence au 5 octobre prochain.

Considéré comme la petite terre de Baie-Comeau, Sylvain Mireault est incarcéré depuis un mois et demi. Parmi les accusations portées contre lui, il y en a une qui a trait à un assaut sur un vieillard pour lui dérober une somme de \$12.

D'une autre côté, le juge Jean-Paul Bérubé a profité de son passage à Baie-Comeau pour infliger des sentences exemplaires à certains automobilistes récidivistes au point de vue de fautes diminuées par l'alcool.

Trois prévenus ont écopé d'un séjour de trois mois en prison. Environ 70 automobilistes ont comparu. Les autres s'en sont tirés avec différentes amendes.

Jean-Eudes Lavoie, âgé de 34 ans, de Hauterive, avait omis de se présenter en mai dernier. Hier, il a opté pour un procès devant un juge seul et la cause a été fixée à novembre prochain. Il est accusé de négligence criminelle au sujet de la mort de Mme Olivette Roy-Desjardins, âgée de 36 ans, de Hauterive, et de celle de Serge Diotte, âgé de 20 ans de Varennes.

Les deux victimes étaient dans l'auto de l'accusé. Le 5 octobre 1973, le véhicule a dérapé et il a heurté le parapet du pont de la rivière Amédée, à Baie-Comeau.

Léo Caron, âgé de 24 ans, de Hauterive, qui fait également face à une accusation de négligence criminelle à la suite d'une tragédie routière, a de nouveau omis de se présenter, hier. Un mandat d'amener a été émis.

La tragédie avait coûté la vie à André Miller, âgé de 20 ans, de Hauterive. Elle est survenue, le 11 octobre dernier, sur la route 138. L'auto de Léo Caron avait pris une embardée.

A Montmagny

L'enquête préliminaire de Paul-André Thibault, âgé de 21 ans, de Saint-Eugène de l'Islet, a été fixée au 9 décembre prochain par le juge Louis Carrier.

Le prévenu qui a pu recouvrer sa liberté provisoire sous un cautionnement personnel, est accusé d'avoir conduit avec des facultés diminuées par l'alcool et de négligence criminelle à la suite de la mort de Roch Poitras, âgé de 19 ans, de Saint-Eugène.

La tragédie routière est survenue le 18 avril dernier. L'auto filait à 100 milles à l'heure et son conducteur avait un taux de 16 d'alcool dans le sang.

Incendie à Val Béclair

Une maison unifamiliale a été lourdement endommagée par le feu, hier soir, à Val Béclair. Elle s'élevait au 12 rue de Bédard, du côté de Val Saint-Michel, et elle appartenait à M. Normand Giroux, du 587 rue Hermine, à Québec, qui s'y rendait surtout en fin

de semaine. Les pompiers ont été alertés vers 19h30. Mais il semble que le feu qui serait attribuable à une défectuosité électrique ait fait rage un certain temps avant d'être aperçu, la maison étant située assez loin dans le bois.



1588, Chemin St-Louis

Tél.: 527-2548

Ste-Foy, Québec } 527-2913

POUR LE FRIGO

SURLONGE 1.19
LONGUE DU FILET 1.29
COTE .89
HAUT DE COTE .65

ROTI DE BOEUF
HAUT DE COTE .69

CANADA CATEGORIE A
GROS POULET
FRAIS
DE 5 A 7 LB 1.09

ROSBIF GROUPE
PARTIE RONDE 1.09
SANS OS 1.79

ROTI DE PORC
DU FILET 1.79

COTE DE CHOIX
SANS OS 1.89
SPENCER FRANÇAIS 1.99
STEAK DE SPENCER 2.09

JAMBON CUIT
BRAISE MAISON
FRAIS TRANCHE 3.59

STEAK DE BOSTON
TRES BIEN TRIME 2.79

FILET DE MORUE
FRAIS 1.49

TOUS NOS JAMBONS ET UNE PARTIE DE LA CHARCUTERIE - CRETONS, TETE FROMAGEE, JAMBON CUIT BRAISE OU HACHE ET AUTRES, SONT PREPARES CHEZ NOUS.

Cuir ne doute pas

à gauche: souple et élégant, il suit le mouvement du corps. S'attache au cou. Epau-lettes. Poches à garnitures géométriques. Lien. De la couleur du chêne ou noir \$250 en 5 à 17

à droite: style militaire à encolure classique. Garni de pattes aux épaules et aux manches. Double empiècement au dos. Piqûres. Poches biaisées. Couleur pomme, henné ou noir en 5 à 17. \$230

Dites. "portez à mon compte".

LEATHER GROUP

• mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon.

MIRACLE MART

CORRECTION

Il s'est glissé une erreur en page 13 de notre circulaire insérée mercredi le 21 septembre dans ce journal. Au lieu de lire "Scie circulaire", vous auriez dû lire:

SCIE SAUTEUSE

Black & Decker 04-7504

Ord. 16.99 - Notre prix de vente \$15 chacune.

Pollack

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis.

10^{ème} VENTE ANNIVERSAIRE

SUPERBE VENTE DE FOURRURE

25% DE RABAIS

SUR TOUS NOS MANTEAUX DE FOURRURE DANS LE RAYON

Ce formidable rabais s'applique à toute notre collection de fourrures. POUR

DAMES: chat sauvage, renard norvégien et roux, rat musqué, rat musqué garni de renard norvégien et roux. Vison pastel, vison Perle Noire, vison demi-buff, vison ranch, castor, loup et lynx. Aussi, POUR **HOMMES:** chat sauvage et rat musqué.

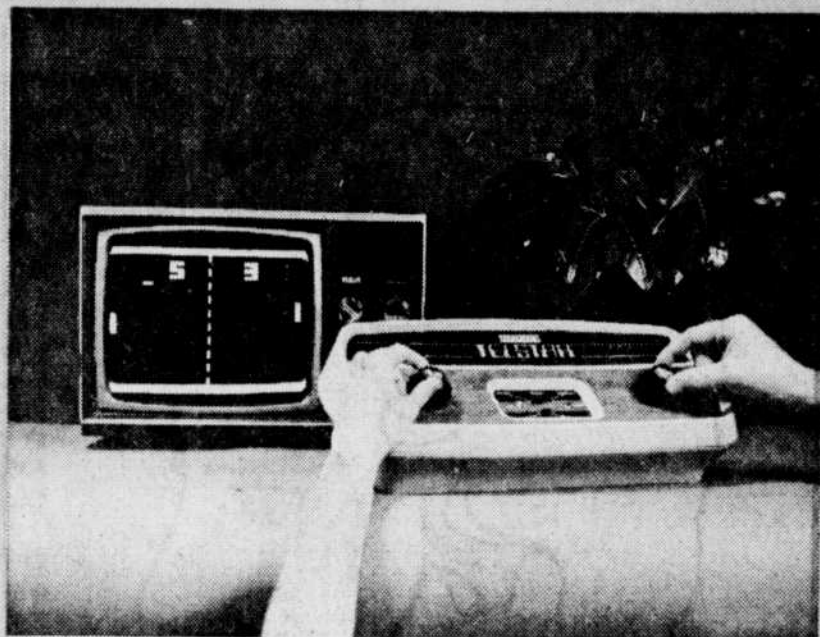
LA FOURRURE (Rayon 590).

Mail St-Roch, 2^e étage; Lévis, étage supérieur.



529-9111
TELEPHONEZ

Mercredi
jusqu'à 20h.
Jeudi
dès 8h.30 a.m.



LE JEU "VIDEO SPORTS" TELSTAR™

Vous permet de transformer l'écran de votre téléviseur en surface de jeu pour le tennis, le hockey et la balle au mur. Deux commandes individuelles. Projection automatique des pointages sur l'écran.

Fonctionnement grâce à un adaptateur électrique (non inclus).

PRIX SPECIAL 59⁴⁹

Adaptateur avec achat de l'appareil 6⁹⁹

JOUETS (Rayon 910) Mail St-Roch, 2^e étage; Lévis, rez-de-chaussée.

SPECIALS D'OUVERTURE JEUDI SEULEMENT

dès 9h30

AUCUNE COMMANDE POSTALE OU TELEPHONIQUE

CONSULTEZ NOTRE SECTION 8 PAGES DANS LE SOLEIL D'AUJOURD'HUI pour un grand choix de rabais

JEUDI SEULEMENT * quantités par magasin tant que les quantités dureront.

<p>* Québec 2,000 Lévis 1,000</p> <h3>45 TOURS</h3> <p>SPECIAL Rég. 1.19 à 1.29 8/.99</p> <p>Disques 45 tours en français et anglais, présentant vos artistes préférés. Hâtez-vous de faire votre choix!</p> <p>DISQUES (Rayon 500) Mail St-Roch et Lévis, rez-de-chaussée.</p>	<p>* Québec 120 Lévis 60</p> <h3>LAMPES-ECLAIR AG 1B</h3> <p>SPECIAL Rég. 2.40 .99</p> <p>Paquet de 12 lampes-éclair de fabrication canadienne. Un achat très économique!</p> <p>CAMERAS (Rayon 926) Mail St-Roch et Lévis, rez-de-chaussée.</p>	<p>* Québec 144 Lévis 72</p> <h3>PETITES CULOTTES</h3> <p>SPECIAL Rég. 1.00 2/1.00</p> <p>Culottes extensibles de teintes pastelées. Une grandeur pour toutes.</p> <p>LINGERIE POUR DAMES (Rayon 380) Mail St-Roch, 2^e étage; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>* Québec 45 Lévis 17</p> <h3>BOULLOIRE WESTINGHOUSE</h3> <p>SPECIAL Rég. 19.98 9.99</p> <p>Bouilloire électrique Galaxy Deluxe HK15. Attrayant profil surbaissé d'avant-garde. Innovations telles que: coupe-vapeur, remplissage facile et bec verseur de sécurité. Corps en acier inoxydable poli. Vert, or ou tangerine.</p> <p>PETITS APPAREILS ELECTRIQUES (Rayon 784) Mail St-Roch, LE FOYER, Etage 'A'; Lévis, rez-de-chaussée.</p>	<p>* Québec 36 Lévis 18</p> <h3>GANTS POUR DAMES</h3> <p>SPECIAL Rég. 13.00 6.44</p> <p>Gants en peau de chevreau, de belle qualité. Motif croché, doublés ou non. Grandeurs et couleurs désassorties.</p> <p>GANTS-DAMES (Rayon 310) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>* Québec 60 - Lévis 48</p> <h3>CHEMISIERS POUR DAMES</h3> <p>SPECIAL Rég. 10.00 à 15.00 2.99</p> <p>Très beau choix de chemisiers à manches longues, unis ou imprimés. Tailles 10 à 18. Couleurs variées.</p> <p>* Québec 60 - Lévis 36</p> <h3>PULL-OVERS</h3> <p>SPECIAL Rég. 11.00 à 14.00 3.99</p> <p>Choix de pull-overs unis ou rayés, à encolure arrondie ou en V. P.-M.-G. Teintes variées. En quantité limitée.</p> <p>CHEMISIERS-DAMES (Rayon 545) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>
<p>* Québec 288 Lévis 144</p> <h3>CARTES à JOUER</h3> <p>SPECIAL Rég. 2 / 1.19 1.19</p> <p>Cartes résistantes au fini plastifié, offrant des motifs et couleurs variés. Limite: 2 jeux par client.</p> <p>PAPETERIE (Rayon 280) Mail St-Roch et Lévis, rez-de-chaussée.</p>	<p>* Québec 72 Lévis 36</p> <h3>CHOIX DE FOULARDS</h3> <p>SPECIAL Rég. 2.00 .88</p> <p>Pour vous, mesdames, vaste choix de foulards en acétate, laine, etc. Mesurant 20 x 20", 27 x 27" dans le lot. Couleurs variées.</p> <p>FOULARDS POUR DAMES (Rayon 310) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>* Québec 300 Lévis 180</p> <h3>BAS POUR HOMMES</h3> <p>SPECIAL Rég. 2.00 .99</p> <p>Bas pour hommes, confection 100% nylon ou laine et nylon. Pointures 10-12. Choix de couleurs.</p> <p>MERCERIE POUR HOMMES (Rayon 620) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>* Québec 120 Lévis 60</p> <h3>CHANDAILS POUR HOMMES</h3> <p>SPECIAL Rég. 12.00 5.99</p> <p>Cols roulés à manches longues, 100% acrylique. Couleurs variées. P.-M.-G.-TG. Des chandails confortables, laver-porter.</p> <p>MERCERIE POUR HOMMES (Rayon 620) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>* Québec 204 Lévis 96</p> <h3>CHEMISIERS POUR DAMES ET JUNIORS</h3> <p>SPECIAL Rég. 2.99</p> <p>Chemisiers imprimés 100% nylon, de modèle tailleur. Manches longues et poignet simple. P.-M.-G. Tons pastel.</p> <p>JUNIOR SPORT (Rayon 540) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>	
<p>* Québec 120 Lévis 108</p> <h3>PEPITES contre les mites</h3> <p>SPECIAL Rég. 1.80 .89</p> <p>En sacs de 24 oz. Une aubaine qui vous permettra d'augmenter la durabilité de tous vos vêtements. Limite: 2 sacs par client.</p> <p>MENUS ARTICLES (Rayon 230) Mail St-Roch et Lévis, rez-de-chaussée.</p>	<p>* Québec 80 Lévis 40</p> <h3>TURBANS POUR DAMES</h3> <p>SPECIAL Rég. 5.00 2.44</p> <p>La grande mode, cette saison: turbans en acrylique de couleurs variées. Offerts à un prix très bas.</p> <p>CHAPEAUX-DAMES (Rayon 340) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>* Québec 12 doz. Lévis 8 doz.</p> <h3>PETITES CULOTTES ENFANTS/FILLETTES</h3> <p>SPECIAL Rég. 0.89 2/.89</p> <p>Modèles unis ou imprimés, couleurs variées. Tailles 2 à 6X, 8 à 14.</p> <p>ENFANTS-FILLETTES (Rayon 430-550) Mail St-Roch, 2^e étage; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>* Québec 50 doz Lévis 25 doz</p> <h3>BAS-CULOTTES POUR DAMES</h3> <p>SPECIAL Rég. 0.69 3/1.00</p> <p>Bas-culotte style nu de première qualité. Une grandeur. Tons de beige ou miel doré. Quantité limitée 6 paires par client.</p> <p>BAS POUR DAMES (Rayon 370) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>* Québec 50 doz Lévis 25 doz</p> <h3>BAS DE NYLON 3/4</h3> <p>SPECIAL Rég. 0.59 ch. 4/1.00</p> <p>Bas de nylon 3/4 avec bout renforcé. Une grandeur. Tons de noisette, caresse ou miel doré. Quantité limitée 4 paires par client.</p> <p>BAS POUR DAMES (Rayon 370) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>* Québec 180 Lévis 60</p> <h3>GILETS POUR DAMES</h3> <p>SPECIAL Rég. 4.99</p> <p>Modèles variés 100% acrylique, à manches longues ou courtes. Cols roulés, modèles au cou. P.-M.-G.</p> <p>BOUTIQUE JEUNELLE (Rayon 530) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>

74
 40^{ème} VENTE
 ANNIVERSAIRE

Pollack
 • Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis



VENTE ANNIVERSAIRE

Messieurs-Dames, venez admirer le merveilleux choix de vêtements sport et articles de mercerie que POLLACK vous offre, à l'occasion de sa VENTE ANNIVERSAIRE. C'est le moment idéal pour faire provision de vêtements automne-hiver, à prix unique!

A) VESTON en cuir véritable, fait au Canada. Col tailleur, grandes poches à revers. Doublure détachable en similifourrure (illustrée dans le cercle). Tailles 36 à 46. Brun, gris, taupe, marine ou vert.

Rég. 135.00
99⁹⁹

SPECIAL

B) CHEMISE DE TOILETTE en polyester et coton. Manches longues, col à pointes ou rond. Tissu à pressage permanent. Tailles 14 à 17½. Teintes variées.

Rég. 14.00
8⁹⁹

SPECIAL

C) CHEMISE SPORT 100% polyester laver-porter. Manches longues et col à pointes. P.M.G.TG. Imprimés de couleurs variées.

Rég. 20.00
9⁹⁹

SPECIAL

D) CAMISOLE en laine Kroy et nylon. Modèle à manches courtes, avec légères imperfections. P.M.G.TG. Ivoire. NON illustrés

Si parfait 8.50
4⁹⁹

SPECIAL

CAMISOLE sans manches, en laine Kroy et nylon. Légères imperfections. P.M.G.TG. Ivoire.

Si parfait 6.75
3⁹⁹

SPECIAL

CALEÇON à jambes longues, en laine Kroy et nylon, élastique à la taille. Légères imperfections. P.M.G.TG. Ivoire.

Si parfait 10.50
6⁹⁹

SPECIAL

E) PYJAMAS unis ou imprimés, 50% coton 50% polyester. Élastique à la taille. P.M.G.TG. Couleurs variées.

Rég. 13.00
8⁹⁹

SPECIAL

F) PULL-OVER en acrylique et mohair, encolure arrondie ou en "V". P.M.G.TG. Bleu pâle, chameau, jaune ou rouille. NON illustrés

Rég. 17.00
12⁹⁹

SPECIAL

CARDIGAN en acrylique et mohair, tricot à larges côtes. Manches longues, 2 poches. P.M.G.TG. Bleu, chameau ou rouille.

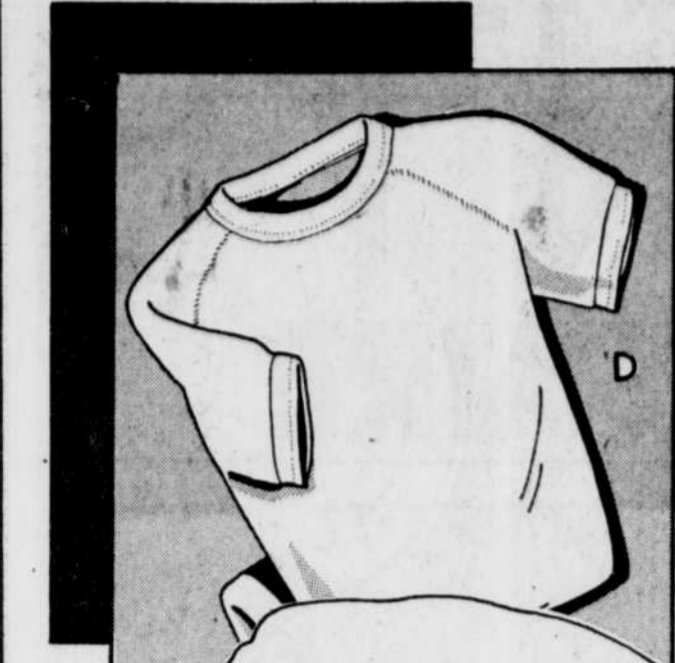
Rég. 19.00
14⁹⁹

SPECIAL

HOMMES (Rayons 600 et 620)
 Mail St-Roch, rez-de-chaussée;
 Lévis, étage supérieur.



CHEMISES POUR MESSIEURS



529-9111
TELEPHONEZ
 MERCREDI
 jusqu'à 20h.
 JEUDI
 dès 8h.30



Verrerie Pin Wheel taillée à la main
D'importation européenne.
Comprend 11 formes de verres et 1 assiette à votre choix.
Rég. 2.98
SPECIAL 2²⁵ ch.

A) Gobelet B) Pilsner C) Cognac D) Old Fashion E) Sorbet F) Assiette à sorbet G) Champagne H) Vin I) Liqueur J) Jus K) 10 onces L) Cocktail.

Service à déjeuner

74^{ème} VENTE ANNIVERSAIRE

Service comprenant 20 morceaux, pour 4 personnes. Vaisselle en semi-porcelaine. Motif fleuri rose ou bleu sur fond blanc.

Un cadeau toujours apprécié, offert à prix exceptionnel!

Rég. 13⁹⁸

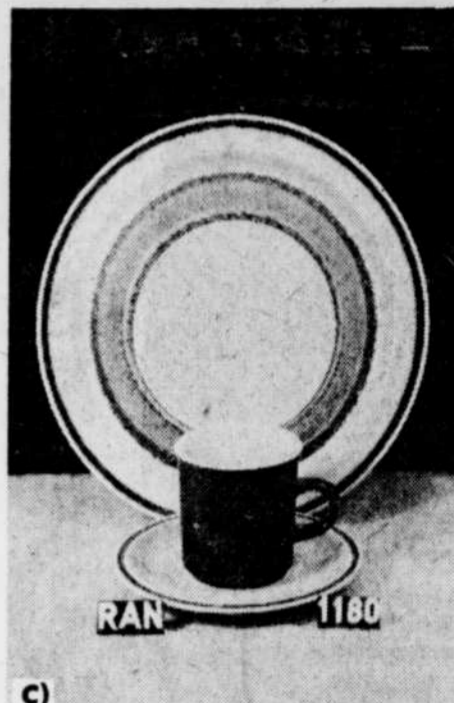
SPECIAL 9⁸⁸

Céramique d'importation

Services à dîner pour 8 personnes; vont au four et lave-vaisselle. Comprendant 45 morceaux, dont 1 sucrier, 1 crémier, 1 plat à viande et 1 légumier. Choix de modèles: A) Toriño; B) Inca; C) Sun Rise.

Rég. 79⁹⁵

SPECIAL 59⁸⁸

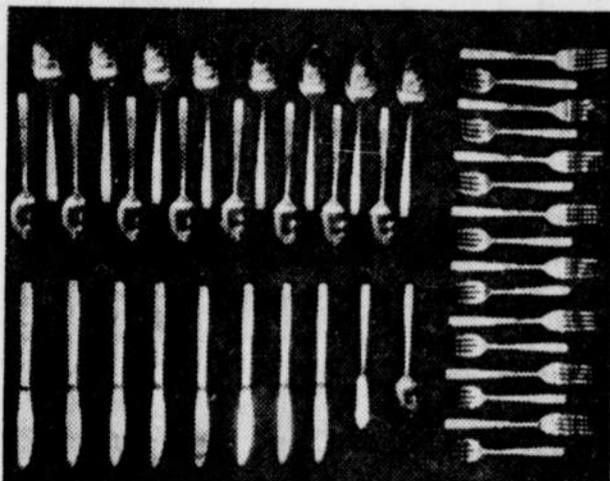


Ensembles pour fondue suisse ou bourguignonne

Ensembles en porcelaine liée sur acier (72 on.). Support et plateau à dôme. 6 fourchettes en acier inoxydable incluses. Choix de modèles.

Rég. 25.00

SPECIAL 19⁸⁸



Superbe coutellerie

Service de 42 morceaux en acier inoxydable. Pour 8 personnes. Comprend: 8 couteaux à steak, 8 fourchettes à viande, 8 fourchettes à dessert, 8 cuillers à soupe, 8 cuillers à thé, 1 couteau à beurre et 1 cuiller à sucre. Choix des modèles: A) Vanguard; B) Melody.

Rég. 19.98

SPECIAL 12⁸⁸

CADEAUX (Rayon 760)
Mail St-Roch, LE FOYER, étage 'A'
Lévis, rez-de-chaussée



Des bottes à porter "en tout temps"!



Ces 3 modèles entièrement doublés vous assureront confort et chaleur à profusion. Leur confection de qualité en fait un achat de premier ordre et ce, à des prix incroyables! Profitez du meilleur choix... venez tôt!

a) Botte pour dames à la mode esquimaude. Lacée, avec semelle caoutchoutée. Pointures 5 à 10. Naturel ou bleu.

SPECIAL 28⁹⁹

b) Botte de motoneige pour enfants, bien isolée pour le rude hiver canadien. De fabrication canadienne en tissu résistant. Pointures assorties. Quantité limitée.

SPECIAL 10⁹⁹

c) Chaud bottillon lacé pour hommes. Cuir véritable. Semelle antidérapante. Pointures 7 à 11. Noir ou brun.

SPECIAL 19⁹⁹



529-9111

TELEPHONEZ

MERCREDI
Jusqu'à 20h.
JEUDI
Dès 8h30

SOULIERS DAMES - ENFANTS (Rayons 470-471)
Mail St-Roch, 2e étage;
SOULIERS HOMMES (Rayon 670)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.

Pollack

Mail St-Roch. Galeries Chagnon, Lévis

74^{ème} ANNEE VENTE ANNIVERSAIRE

Pollack

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis.

AUBAINES POUR ENFANTS FILLETTES ET GARCONS



ROBE DE NUIT
Longue en nylon brossé, laver-porter. Tailles 7 à 14. Jaune, bleu ou rose.
SPECIAL 3⁹⁹

FILLETES (Rayon 550)
Mail St-Roch,
2^e étage;
Lévis, étage supérieur.



PYJAMAS ET ROBES DE NUIT longues à imprimés fantaisistes! Confection 100% coton dans une grande variété de couleurs. Tailles 2 à 6X.
Rég. 4.00 et 5.00
SPECIAL 3⁵⁹

T-SHIRTS 100% coton, pratiques avec jupe ou pantalon. Grande variété de couleurs et imprimés. Tailles 2 à 6X.
Rég. 2.00
SPECIAL 1⁶⁹



ENFANTS (Rayon 450)
Mail St-Roch,
Lévis,
étage supérieur.

COL ROULE
100% acrylique, à fin côtelé. Fillettes 8 à 14. 5 couleurs dans le groupe.
Rég. 6.00
SPECIAL 3⁹⁹



PANTALON
En velours cardé, glissière devant. Couleurs dans le groupe. Enfants 4 à 6X. Fillettes-Garçons 7 à 14.
Rég. 10.00 - (4 à 6X)
SPECIAL 5⁹⁹
Rég. 12.00 - (7 à 14)
SPECIAL 7⁹⁹

ENFANTS-FILLETES (R. 430-550)
Mail St-Roch,
(2^e étage);
GARCONS (Rayon 660)
Mail St-Roch,
rez-de-chaussée;
Lévis, étage supérieur.



T-SHIRT POUR GARCONS
100% polyester laver-porter. Modèle à 3 boutons, manches longues. Tailles 8 à 16. Bleu, brun, marine ou rouille.

SPECIAL 3⁹⁹

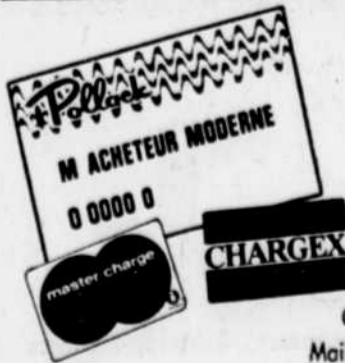


PRATIQUE ANORAK POUR L'HIVER

Idéal pour le sportif! Confectionné en nylon ciré, doublure piquée. Capuchon garni de similifourrure. Tailles 8 à 16. Marine.

SPECIAL 13⁹⁹

GARCONS (Rayon 660)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée;
Lévis, étage supérieur.



JEUNELLE-JUNIOR SPORT (Rayons 530-540)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée;
Lévis, étage supérieur.



VETEMENTS SPORT NOUVELLE MODE A PRIX INCROYABLEMENT BAS!

En haut: B) populaire gauchon en tweed (laine/polyester et viscose). Tailles 7 à 15. Bleu, rouille, brun ou vert. A droite: jupe à pli creux et glissière au dos. Mêmes tailles et couleurs que le gauchon.

En bas: C) Les Pantalons. Tailles 7 à 15. A gauche: modèle en velours de coton, 2 poches. Brun, noir, rouille ou bleu. A droite: pantalon 100% polyester lavable. Brun, noir, marine, rouge ou jade. D) Jupe en laine et/polyester, glissière au dos. Tailles 5 à 13. Bleu ou brun.

En haut: A) Col roulé en acrylique, à fin côtelé. P-M-G. Noir, brun, vert, beige ou bleu.

11⁹⁹
6⁹⁹



Pollack

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis

MANTEAUX EN CUIR GARNIS DE RATON LAVEUR

Ces manteaux en cuir véritable sont de ligne très jeune. Avec chaude doublure piquée. Tailles 7 à 15. Rouille ou tan. A) Modèle ligne A avec col châle. Lien à la taille. B) Manteau original à capuchon, boutonné avec cabillots.

149⁹⁹

LE CUIR (Rayon 512)
Mail St-Roch, 2e étage;
Lévis, étage supérieur.



74ème ANNIVERSAIRE

ADOPTÉZ CES NOUVEAUX CARDIGANS OFFERTS A PRIX SYMPATHIQUE!

REG. 30.00

14⁹⁹

Trois modèles 100% acrylique, avec col châle et ceinture nouée. P.-M.-G. F) Rayé en bleu et/rose, boutonné devant, manches à larges revers. G) Magnifique motif à torsades, devant et aux manches. Bleu, rose ou coquille d'oeuf. H) Motif côtelé et poches latérales. Bleu, rose ou vert.

CHANDAILS POUR DAMES (Rayon 545)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée;
Lévis, étage supérieur.

POPULAIRE MANTEAU DE LAINAGE

49⁹⁹

C) De coupe élégante et pratique, confection laine et/nylon. Doublure 100% acétate. Détails: manches froncées à l'épaule et poignets. Pli creux au dos. Tailles 7 à 15. Choix de bleu, vert ou rouille. Autres styles non illustrés.



MANTEAUX - DAMES (Rayon 510)
Mail St-Roch, 2e étage;
Lévis, étage supérieur.

529-9111
TELEPHONEZ
MERCREDI
Jusqu'à 20h.
JEUDI
Des 8h30

MANTEAUX EN PURE LAINE VIERGE... L'ELEGANCE FEMININE PERSONNIFIEE!

Remarquables par leur coupe raffinée et leur col de vison, ces manteaux à double boutonnage vous iront à ravir! De plus, leur ligne allonge la silhouette. D) Modèle à large col et ceinture nouée. Tailles 12 à 20. Noir, taupe ou rouille. E) Manteau avec poches latérales dissimulées et demi-ceinture au dos. Tailles 16½ à 24½. Choix de noir, taupe et rouille. Non illustrés: deux autres styles aussi disponibles.

129⁹⁹

MANTEAUX POUR DAMES (Rayon 510)
Mail St-Roch, 2e étage;
Lévis, étage supérieur.



COL ROULE ET PANTALON EN DUO

J) Fin côtelé 100% acrylique. P.-M.-G. Toutes les teintes d'automne en vogue. Aussi, cols roulés unis de couleurs variées, et modèles à rayures multicolores. P.-M.-G.

Spécial **5⁹⁹**

K) Pantalon 100% polyester, glissière devant. Rouille, marine, noir, brun ou vert foncé.

Rég. **14⁹⁹**
25.00

CHANDAILS - DAMES (Rayon 545) Mail St-Roch, rez-de-chaussée;
SPORT - DAMES (Rayon 542) Mail St-Roch, 2e étage, Lévis, étage supérieur.

L'ORIGINALITE DES ROBES A MOTIF AZTEQUE

Confectionnées en acrylique, leur coupe souligne joliment la taille. Offertes en couleurs automnales. P.-M.-G. A gauche: robe au cou, glissière au dos. A droite: modèle à large col roulé. Tout-aller et si faciles d'entretien!

18⁹⁹

ROBES POUR DAMES (Rayon 531) Mail St-Roch, 2e étage;
Lévis, étage supérieur.

74ième ANNIVERSAIRE

Pollack

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis



A

B



C

Soyez bien dans votre peau... en ayant une jolie silhouette !

A) Confortable soutien-gorge WonderBra*. B-C 34 à 40. Blanc, nu ou noir. Spécial **6⁶⁶**

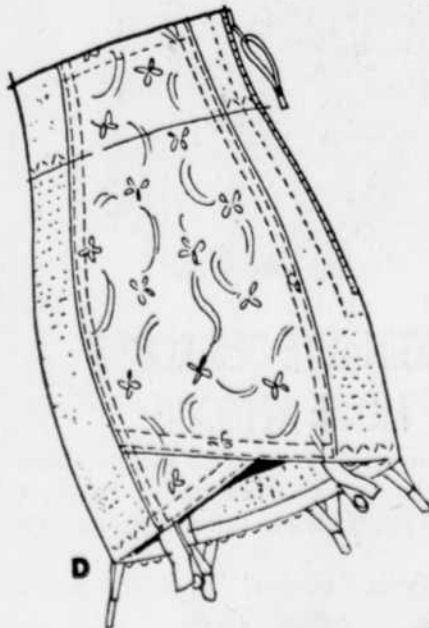
D-DD 34 à 40. Spécial **7⁶⁶**

B) Soutien-gorge WonderBra* ouvert à l'avant. Coussinets amovibles. A-B-C 30 à 38. Blanc, nu, rose, bleu, noir ou jaune. Spécial **7⁶⁶**

C) D'ici 2: Sans couture, ouvert devant, transformable. 32 à 38. Nu, bleu, corail, blanc, jaune, rose ou noir. Spécial **4⁶⁶**

D) Gaine Daisyfresh* en nylon/spandex, glissière de côté. Tailles 29 à 36. Spécial **13⁹⁹**

E) Corsette-culotte Daisyfresh* avec glissière devant. 34B à 40B, 34C à 42C, 34D à 44D, 36DD à 44DD. Spécial **18⁹⁹**



D



E

VETEMENTS DE BASE (Rayon 360)
Mail St-Roch, 2e étage;
Lévis, étage supérieur.



Magnifique choix de foulards à un prix vraiment unique !

Rectangles en acrylique, à carreaux ou unis; carrés en laine imprimée; carrés en polyester, unis ou imprimés dans toutes les grandeurs. Nouvelles teintes d'automne.

2⁹⁹

FOULARD - DAMES (Rayon 310)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.

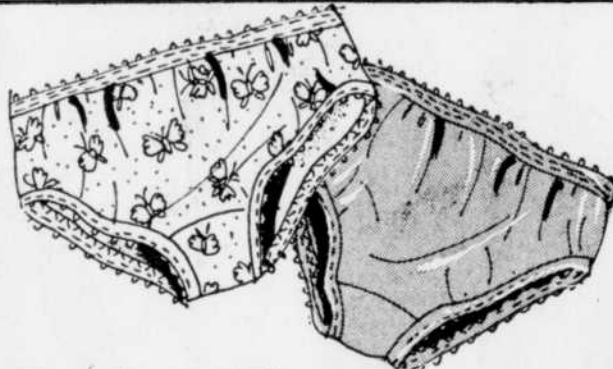


Luxeux visons à prix très abordable !

Choix de trois modèles (2 illustrés) dans les teintes pasteltes ou 'black diamond'. Style profil, drapé ou bonnet. En pleines peaux de première qualité.

79⁹⁹

CHAPEAUX POUR DAMES (Rayon 340)
Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, étage supérieur.



Grande variété de petites culottes

Modèles unis ou imprimés de couleurs variées. En nylon extensible ou arnel. P-M-G.

.66

LINGERIE - DAMES (Rayon 380)
Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, étage supérieur.



529-9111

TELEPHONEZ

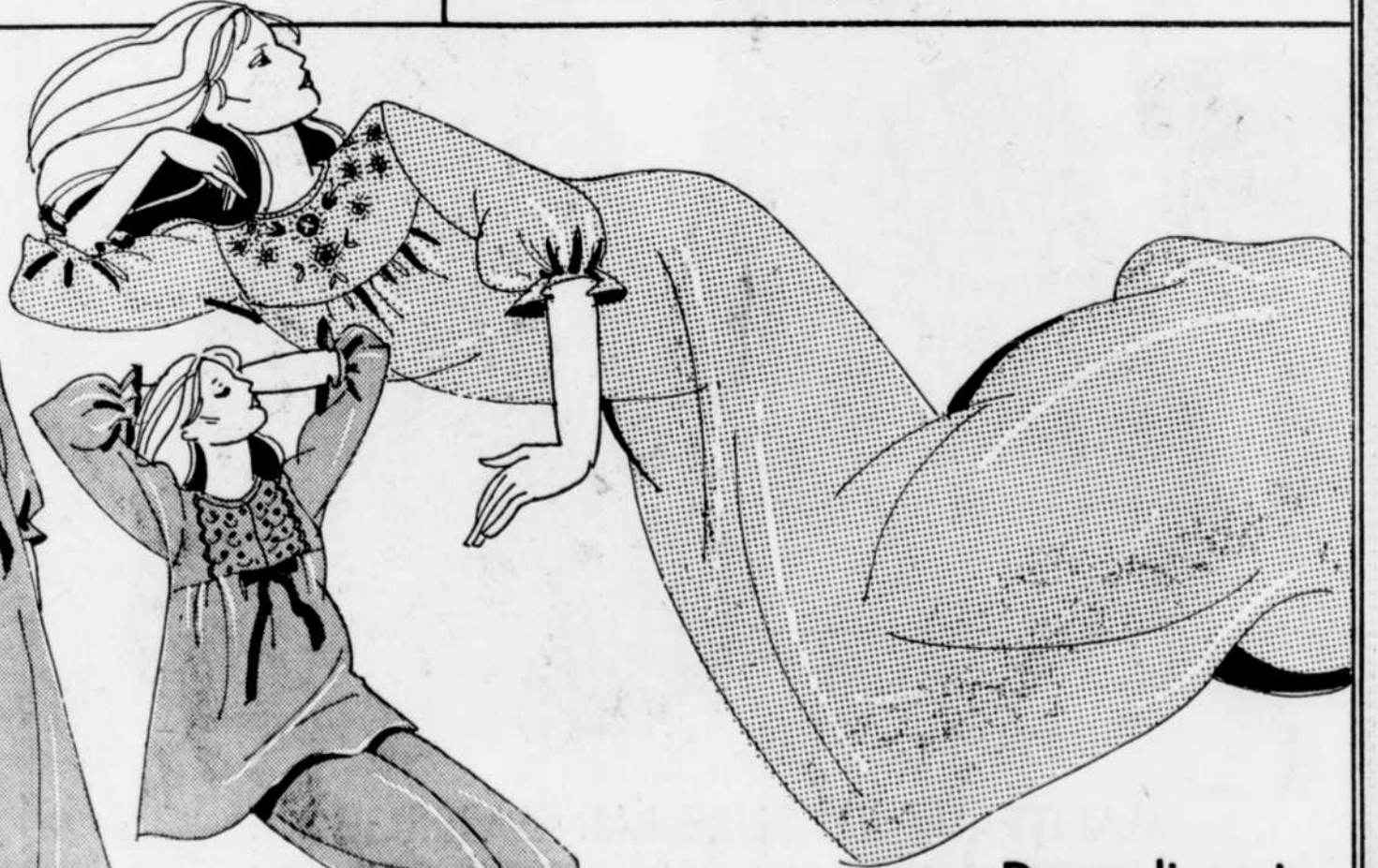
Mercredi jusqu'à 20h.
Jeudi dès 8h.30

Pour vous... robes de chambre assurant chaleur et confort !

Pollack vous offre six jolis modèles dont trois, illustrés ici. En haut: Acétate et nylon brossé, empiècement piqué. Bleu, maïs, menthe, écriu ou rose. Au centre: Acétate et nylon brossé, glissière devant. Jaune or, tropique, pêche ou rose. En bas: 100% acrylique fini peluche, nouée devant. Saphir, maïs ou rose. Tailles P-M-G.

9⁹⁹

LINGERIE - DAMES (Rayon 380)
Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, étage supérieur.

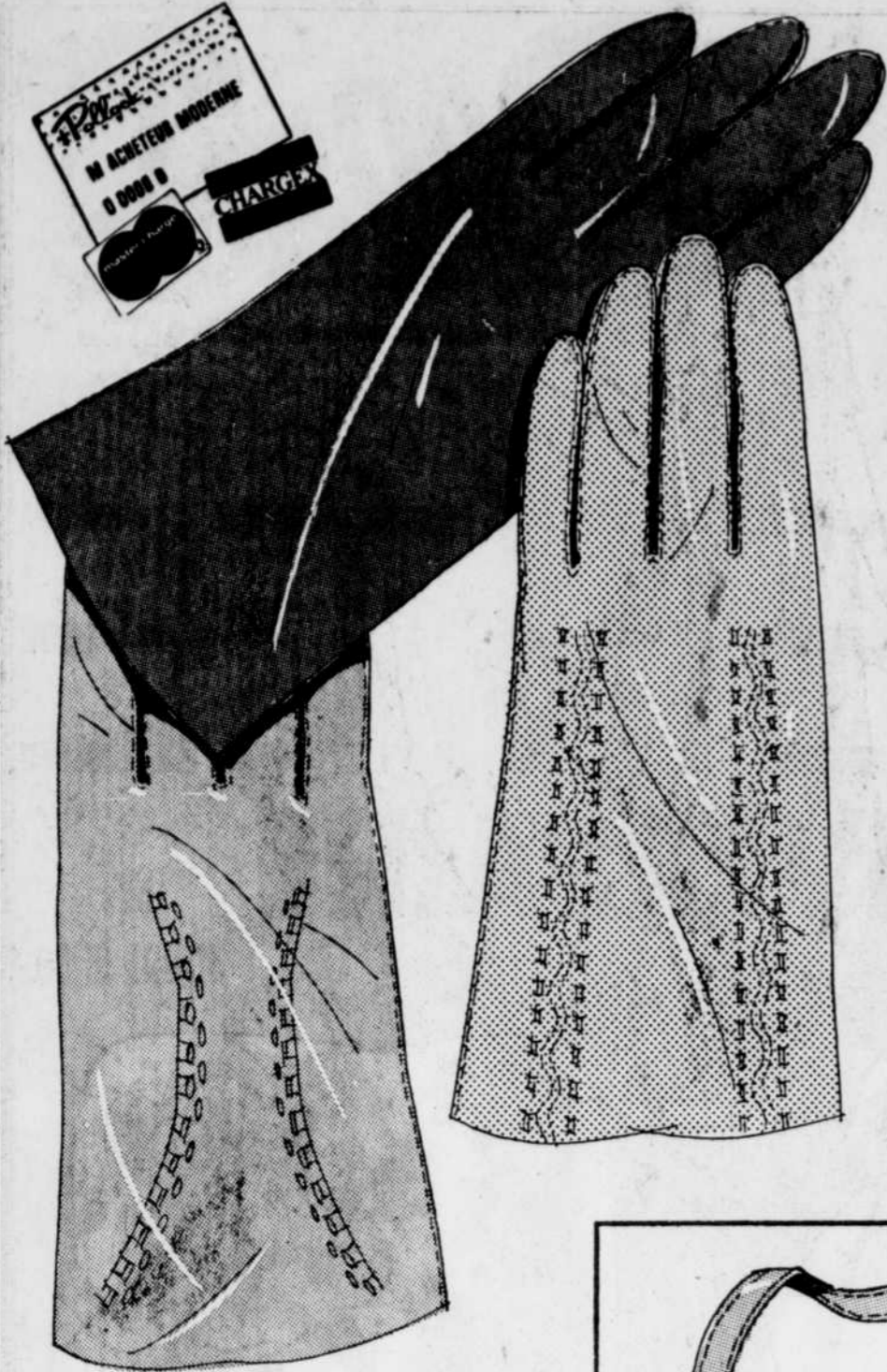


Douce lingerie en nylon et/acétate brossé

Vous apprécierez le confort douillet de ces tenues ! Robes de nuit longues au corsage imprimé ou rehaussé de broderies. P-M-G et T-G. Aussi, pyjamas en tailles P-M-G. En 5 tons pastel. D'entretien ultra-facile !

4⁹⁹

LINGERIE - DAMES (Rayon 380)
Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, étage supérieur.

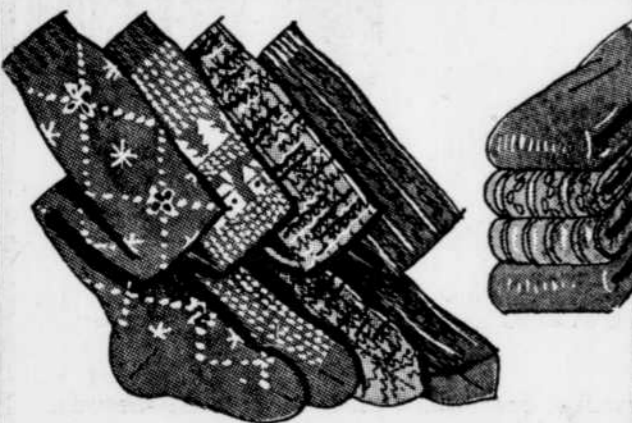


GANTS DE CHEVREAU DOUBLES POUR DAMES

Quatre modèles dont l'un, uni et les autres avec fantaisie. Grandeurs 6 1/2 à 8. Choix de noir, brun, vison ou tan.

PRIX TRES SPECIAL 9⁹⁹

GANTS (Rayon 310)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.



BAS 3/4 UNE GRANDEUR

Uni, marine, brun, vert ou tan. Rég. 1.99 **SPECIAL**
Multicolore. Tons de jaune or ou vert. Rég. 2.29 **1⁶⁶**
Azèque. Beige ou brun. Rég. 1.99
A motif. Vert ou brun. Rég. 1.99



PARAPLUIES TELESCOPIQUES AUX IMPRIMES VARIES

Nouveaux modèles aux couleurs attrayantes.

PARAPLUIES (Rayon 460)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.

6⁹⁹



CONFORTABLES PANTOUFLES POUR DAMES

2 modèles: genre mûle. Brun, bleu, rouge. L'autre à semelle compensée en caoutchouc. Beige, bleu, rose. Pointures 5 à 9.

BAS POUR DAMES (Rayon 370)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.



BAS-CULOTTES DE MARQUE "PROMENADE"

Bas nu ou à pointes renforcées. Moyenne-Grande. Choix de palma, cupido, coppertone. Taille forte: palma, coppertone.

.77

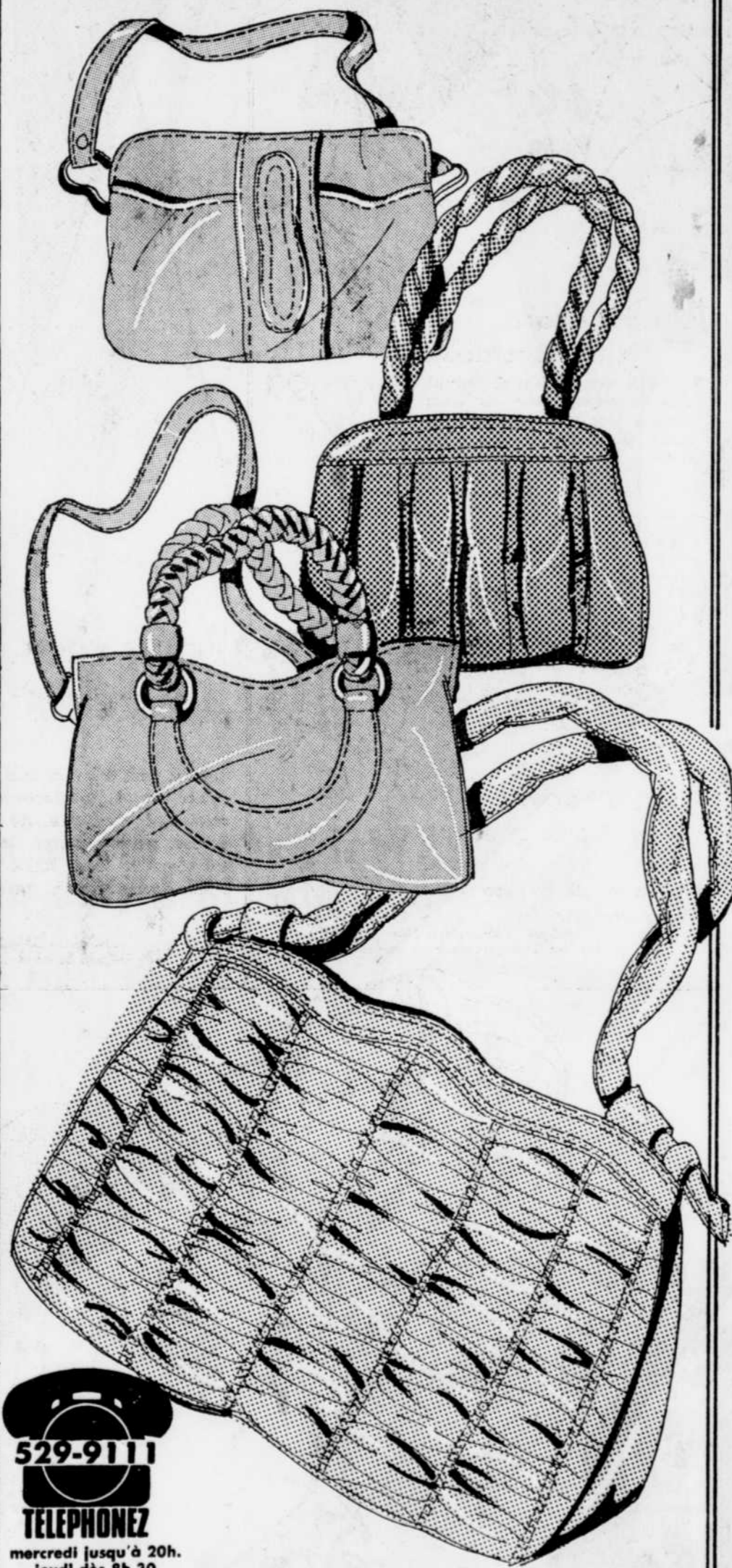


Peter Pan

BAS-CULOTTE STYLE NU DE MARQUE "PETER PAN"

Moyenne et Grande: choix de beige, ambre, miel ou tropical tan. Taille Forte: tropical tan, beige, miel, ambre.

.99



529-9111
TELEPHONEZ
mercredi jusqu'à 20h.
jeudi dès 8h.30

BOURSES EN POLYURETHANE OFFERTES A UN SEUL PRIX EXCEPTIONNEL!

4 modèles illustrés parmi un choix de 10. Bourses entièrement doublées avec compartiments pratiques. Certaines, avec bandoulière. Dans les couleurs en vogue, cette saison!

9⁹⁹

SACS A MAIN (Rayon 460)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.

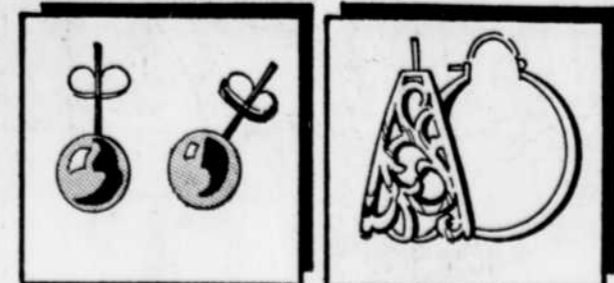
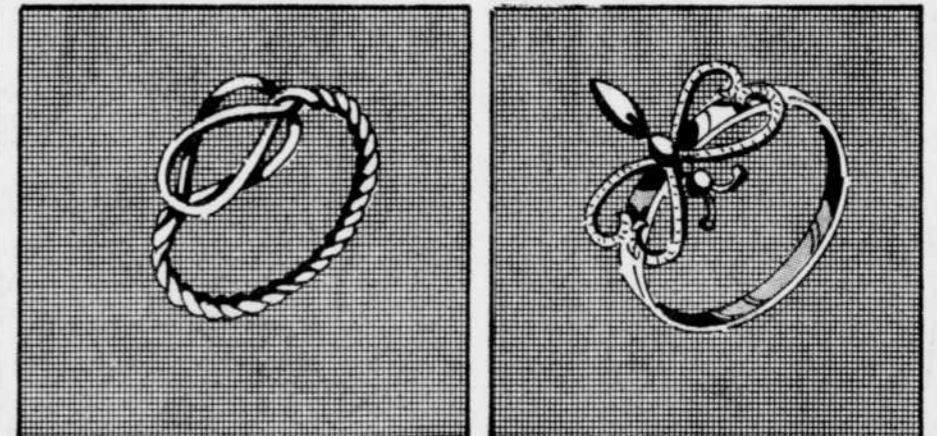
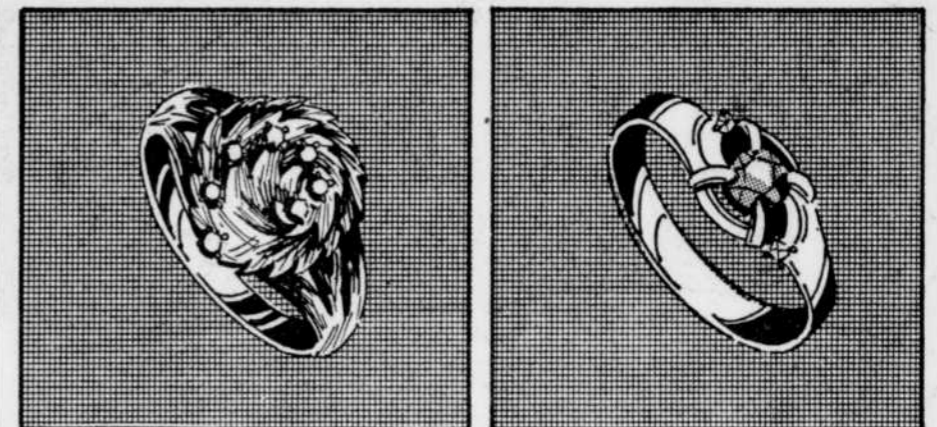
Pollack 74^{ème} ANNEE VENTE ANNIVERSAIRE
Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis



DE RABAIS

SUR TOUT NOTRE STOCK D'OR EN MAGASIN

Escompte de 33 1/3 sur tous nos bijoux pour hommes, dames et enfants: jons, pierres de naissance, chaînes, breloques, boucles d'oreilles, bracelets, etc. Pendant une semaine seulement!



BOUTONS (Rayons 251-255)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.

Pollack

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis

4^{ème} VENTE ANNIVERSAIRE

DÈS
JEUDI 9h30

Magnifique choix de serviettes de qualité, à prix tout à fait exceptionnel!

Pollack vous présente 2 modèles. "Harmony": ratine 100% coton de couleur unie. En brun, rose, bleu, or ou jaune. "Angelica": ratine 100% coton à jolis imprimés sur fond blanc. En rose, bleu ou jaune.

Serviette pour le bain	1⁴⁹	Débarbouillette	.49
Serviette pour les mains	.99	L'ensemble 3 pièces	2⁸⁹



Wabasso... draps de première qualité offerts à des prix extraordinaires!

Une occasion unique de renouveler votre literie! Choisissez l'un ou l'autre de ces motifs: "Roses on White" en jaune ou bleu. "Clover Stripe" en brun ou bleu. Confection 50% polyester 50% coton. 128 fils au pouce carré.

LIT JUMEAU Drap contour ou droit	4⁹⁹ ch.
LIT DOUBLE Drap contour ou droit	5⁹⁹ ch.
LIT QUEEN Drap contour ou droit	6⁹⁹ ch.
Taies d'oreiller	2⁹⁹ pre

LITERIE (Rayon 180)
Mail St-Roch, LE FOYER, Etage "A",
Lévis, rez-de-chaussée.

